

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.

(BUREAU : 114 rue Cascades)

P. U. VAILLANT, Rédacteur

FEUILLETON

LES DEUX BERCEAUX

PREMIÈRE PARTIE
LA FILLE DE L'AVEUGLE

Suite

Sur la table, garnie d'une toile cirée, il y avait deux couverts et une bouteille de vin. La soupe était prête à être trempée.

—Il lui arrive de rentrer si tard, dit la vieille. Depuis quelques temps il sort plus souvent le soir, mais quand il ne doit pas dîner ici, il me prévient toujours.

Sous ce rapport, Louise savait à quoi s'en tenir. Elle était probablement mieux instruite que la mère Chéron.

—Puis-je vous demander ce que vous lui voulez, à mon garçon ? interrogea la bonne femme, curieuse comme tous les vieillards.

—Je voudrais lui demander quelques renseignements sur sa famille, répondit Louise.

—Il n'a pas de famille, dit la vieille en hochant la tête.

—Oh ! on a toujours une famille, répliqua Louise.

—Pierre n'a ni père ni mère, il ne sait même pas où il est né.

—S'il ne peut rien me dire de ses parents, qu'il n'a pas connus, il me racontera comment il s'est trouvé abandonné, comment il a été élevé.

—Ça, voyez-vous, personne ne le sait mieux que moi. Pierre ne pourrait dire là-dessus que ce que la mère Chéron lui a appris. Mais quel intérêt avez-vous à savoir ?

—J'ai connu dans ma jeunesse une famille qui portait le nom de Ricard, et je me suis dit que M. Pierre appartenait peut-être à cette famille.

—Le nom de Ricard est bien connu en France, dit la vieille. Pour mon compte, à Paris seulement, j'en ai bien connu six ou sept.

—Un jeune homme de cette famille dont je viens de vous parler, reprit Louise, habitait à Paris, il y a vingt six ans. Il pourrait avoir aujourd'hui près de soixante ans.

—Qu'est ce qu'il faisait à Paris ce jeune homme-là ?

—C'était un ouvrier.

—Il y a des ouvriers de tous les métiers.

—Celui que j'ai connu était tourneur en bronze. La vieille femme tressaillit.

—Ah ! fit-elle tourneur en bronze. Et il se nommait ?

—Comme le jeune homme qui demeure ici, Pierre Ricard.

La mère Chéron baissa la tête. Puis après un moment de silence, se redressant lentement.

—Savez-vous ce qu'il est devenu, ce Pierre Ricard ? demanda-t-elle.

—Non, je l'ai complètement perdu de vue depuis vingt-cinq ans. J'ai tout lieu de croire qu'il est mort.

—S'il en est ainsi, dit la mère Chéron d'un ton grave, Dieu lui a fait une belle grâce.

Ces paroles firent éprouver à Louise un vif saisissement. Cependant, tout en pressentant déjà la vérité, elle voulait avoir une certitude complète.

—Est-ce que vous l'avez connu aussi ? demanda-t-elle.

—Non, Dieu merci ! répondit la

vieille femme, mais j'en ai trop entendu parler.

—En mal, à ce qu'il paraît ?

—Oui, en mal. Ah ! c'était une franche canaille ! Ce n'est pas tant ce qu'il a fait depuis ; capable de tout, il pouvait avoir aussi bien la tête coupée par le couteau du bourreau qu'aller au bagne.

Louise se sentit frissonner des pieds à la tête.

—Au bagne ! répéta-t-elle d'une voix étranglée.

—Oui, ce Pierre Ricard que vous avez connu—je ne vous en fais pas mon compliment—a été au bagne ; il y est peut-être encore, s'il n'est pas mort. On ne l'a pas envoyé là en récompense de ses vertus : il faisait partie d'une bande de voleurs qui pillaient les maisons inhabitées aux environs de Paris, et ne se gênaient pas pour déranger les passants après les avoir assommés de coups de poing ou de gourdin.

Louise, épouvantée, avait caché sa tête dans ses mains.

—Le malheureux ! le malheureux ! se disait-elle ; il devait finir ainsi !

—Eh bien ! continua la mère Chéron, le brigand a commis un crime plus monstrueux, selon moi, que celui de voler... Et pourtant, c'est la Providence qui l'a voulu ; car sans cela que serait devenu le pauvre innocent ?

Louise releva brusquement la tête.

—Que voulez-vous dire ? interrogea-t-elle d'une voix frémissante.

—Je veux dire que ce scélérat, que vous avez connu, avait un enfant, mignon comme un ange, et qu'il l'a lâchement abandonné.

Il n'y avait plus de doute possible pour Louise. La malheureuse femme ressentit une commotion violente, et tout son sang reflua vers le cœur.

Elle resta un moment sans pouvoir prononcer une parole ; un poids énorme pesait sur sa poitrine.

Enfin, elle parvint à se remettre un peu :

—Ainsi, balbutia-t-elle, ce jeune homme, qui demeure ici, avec vous est le fils... ?

—Oui, le fils du misérable Pierre Ricard, malheureusement pour lui. Mais ce qu'il y a de bon, c'est qu'il ne ressemble pas du tout à son père.

Louise avait de nouveau baissé la tête.

—Son père, son père ! murmura-t-elle.

—Maintenant, reprit la mère Chéron, si c'est ça que vous voulez savoir, vous voilà renseignée. Vous avez l'air d'une brave femme, et je crois bien que vous vous intéressez à Pierre.

Dame ! il mérite qu'on l'aime, eelui-là. Je vous l'ai dit : il ne sait ni où ni comment il est venu au monde.

Il ne connaît ni la famille de son père ni celle de sa mère. Qui était sa mère ? Une pas grand'chose, bien sûr... Où est elle ? Cherche. Si elle ne court pas la prétentaine, c'est qu'elle est morte sur un lit d'hôpital comme tant d'autres gourgandines.

Enfin, tout ça c'est de l'histoire ancienne. Pierre est un bon ouvrier, et il n'a pas besoin de personne ; il saura faire son chemin tout seul.

Pourtant, puisque vous avez connu la famille de son père, ça lui fera peut-être plaisir que vous lui disiez ce qu'il en est. A-t-il encore des parents ?

—Non, ils sont tous morts.

—Est-ce qu'ils étaient riches, les Ricard ?

—Non, tous pauvres.

—En ce cas, Pierre n'aura pas le regret d'avoir perdu leur héritage.

D'ailleurs, quand même ils auraient été riches, ça ne lui aurait guère servi de les connaître. Le pauvre enfant n'a pas seulement un acte de naissance. S'il veut se marier un jour, ce sera la croix et la bannière.

—C'est donc vous qui l'avez élevé ? demanda Louise.

—Oui, c'est moi et mon pauvre homme, qui s'en est allé trop tôt. S'il était encore de ce monde, le cher ami, comme il serait content, combien il serait orgueilleux de voir notre enfant ! Car Pierre était notre enfant à tous les deux. Maintenant il n'a plus que moi, qui ne suis bonne à rien. Seulement, je sais toujours l'aimer.

—Il doit vous aimer beaucoup aussi ?

—Oh ! quant à ça, oui. Mais nous causons et le temps passe, fit-elle avec un commencement d'inquiétude ; c'est drôle qu'il ne rentre pas ; où donc peut-il être allé ? Pourvu qu'il ne soit point arrivé un accident.

—Il ne faut pas vous alarmer ; M. Pierre a été sûrement retenu par quelque chose d'imprévu.

—Il faut bien que cela soit. Quand Pierre me dit : "Maman Chéron, je rentrerai ce soir pour dîner," il ne me fait jamais attendre. Et l'heure est passée depuis longtemps.

—Je vous empêche peut-être de vous mettre à table ?

—Non, puisque je l'attends.

—Eh bien ! en l'attendant, si vous permettez que je vous tienne compagnie, et si cela ne vous contrarie pas, vous seriez bien aimable de me raconter par suite de quelles circonstances il est devenu votre fils.

—Oh ! c'est toute une histoire.

—Je serai vraiment heureuse de la connaître.

—Eh bien ! je vais vous raconter ça. En causant, le temps me paraîtra moins long. Vous allez voir comme quoi votre Pierre Ricard à toujours été un véritable scélérat.

XIII

LE SECOND BERCEAU

Après avoir réfléchi un instant, la mère Chéron reprit la parole en ces termes :

—Je dois vous dire, d'abord, que Chéron, mon pauvre défunt, était cordonnier. Il n'y a pas de sots métiers, pas vrai, et si celui de cordonnier n'est pas le meilleur de tous, il n'est pas le plus mauvais, attendu qu'on a perdu l'habitude de marcher les pieds nus. A vrai dire, mon homme ne travaillait pas dans le neuf, un talon à redresser par ci, une pièce ou un bout de semelle à mettre par là, il avait suffisamment du travail pour l'occuper toute l'année, et chaque jour il gagnait sa pièce de trois francs. Chéron était tout à fait un bon homme ; il allait bien quelquefois chez notre voisin le marchand de vin, c'est un peu le défaut de tous les ouvriers, mais quand même il avait bu un peu plus que de raison, il ne m'a jamais dit un mot plus haut que l'autre ; au contraire, le pauvre chéri, c'est moi qui le grondais.

Nous demeurions en ce temps-là rue Sedaine. Moi, je tirais le cordon, c'est-à-dire j'étais concierge ou portière, comme vous voudrez, ça m'est égal. Nous trouvions le moyen de vivre convenablement et même de faire quelques épargnes, lui avec ses raccommodages de vieilles chaussures, moi avec ma loge et les ménages que je faisais.

Nous n'avions pas d'enfant. Ça nous contrariait beaucoup, et pendant bien des années ce fut notre

véritable chagrin. On a beau être pauvres, voyez-vous, ça n'empêche pas les sentiments ; on sent tout de même en soi quelque chose qui vous dit qu'on aimerait à l'adoration un cher petit être qu'on aurait mis au monde. Nous avons bien aimé le petit Pierre, qui ne nous était rien !

Je vais vous dire, maintenant, comment il est devenu notre enfant.

Un jour que mon mari était allé faire une course du côté de La Villette, il vit dans une rue un gros rassemblement. Curieux comme la plupart de ceux qui étaient là, Chéron voulut savoir ce qui se passait. Il s'approcha du groupe où il y avait surtout beaucoup de femmes qui criaient très fort. Au milieu du cercle formé par la foule, il vit une femme, jeune encore, qui se démenait comme une furie en agitant ses grands bras. Près d'elle, tout en larmes, poussant des plaintes et des gémissements à fendre l'âme, il y avait un tout petit enfant qui marchait à peine.

En écoutant ce qu'on disait autour de lui Chéron, apprit que la femme, après avoir jeté l'enfant par terre d'un coup de poing, elle l'avait ensuite roulé sur le pavé à coup de pied. Voyant cela, quelques femmes indignées s'étaient jetées sur la misérable et lui avaient administré une superbe correction. Si deux ouvriers n'étaient accourus à son secours, les femmes, paraît-il, lui auraient arraché les yeux et jusqu'au dernier des cheveux qu'elle avait sur la tête.

Chéron arrivait au moment où finissait la bataille.

—C'est une mauvaise mère c'est une coquine : elle veut tuer son enfant, criaient la foule.

—Il n'est pas à moi ; cet enfant ne m'appartient pas, répondit la femme.

—En ce cas, reprit une des femmes qui s'étaient si justement indignées, elle l'a volé, et maintenant qu'elle ne sait plus qu'en faire, elle veut l'assassiner, pour s'en débarrasser.

—Il faut la faire arrêter, dit une autre.

—Oui, oui, hurla la foule.

—Menons-la chez le commissaire de police.

La femme, qui était déjà toute tremblante, se mit à trembler plus fort. Elle essaya de percer le cercle pour prendre la fuite ; mais deux solides gaillards l'empoignèrent malgré ses cris et sa résistance.

Personne ne songeait plus au pauvre petit qui pleurait toujours. Chéron, ému de compassion, le prit dans ses bras et suivit la foule.

On arriva chez le commissaire de police.

Quand on lui eut raconté, la chose, il se tourna vers la femme et, d'un ton sévère, il lui demanda son nom. Ce nom, je l'ai oublié ; mais le commissaire de police le connaissait bien.

—Ah ! ah ! fit-il en fronçant les sourcils, j'ai plusieurs fois entendu parler de vous ; vous êtes une fille de mauvaise vie et vous êtes assise déjà sur le banc de la police correctionnelle. Cet enfant est-il le vôtre ?

—Non, monsieur.

—Comment, il ne vous appartient pas, et vous vous permettez de le frapper, de le brutaliser ! En vérité, les parents de ce pauvre petit sont presque aussi coupables que vous ; le premier devoir d'une mère est de savoir à qui elle confie son enfant. Comment se nomme la mère de ce petit garçon ?

—Je ne sais pas.

—Ah ! ça, vous moquez-vous de moi ?

—Quand son père me l'a amené, il y a environ six mois, il m'a dit qu'il avait eu cet enfant d'une maîtresse et qu'elle était morte.

—Soit. Mais si vous ignorez le nom de la mère, vous savez celui du père.

—Oui, monsieur ; il s'appelle Pierre Ricard.

—Où demeure-t-il ce Pierre Ricard ?

—Il a logé chez moi pendant près d'un an ; je ne lui ai jamais connu un autre domicile. Depuis environ quatre mois il a disparu tout à coup, m'abandonnant son enfant, et je ne sais ce qu'il est devenu.

—Que faisait-il quand il logeait chez vous ?

—Rien.

—Rien, ce n'est guère. Il est donc riche ?

—Il est pauvre comme Job.

L'air magistrat du s'accrutua encore.

—Pourtant, reprit-il, il ne vivait pas de l'air du temps ; c'est vous qui le nourrissez ?

—Oui, monsieur.

—De quel genre étaient vos relations ?

—C'était mon amant.

—Amant, amant !... Il y a un autre nom qui s'applique mieux à cette catégorie d'individus à laquelle appartient ce Pierre Ricard. Enfin, dans les derniers temps vous nourrissez le père et l'enfant. Vous vous étiez chargée de l'élever ?

—Oui, monsieur ; mais son père m'avait promis le mariage.

—C'était dans les choses possibles : à une femme comme vous, il faut un homme comme celui-là. Aviez-vous l'enfant depuis longtemps lorsqu'il vous a quittée ?

—Depuis un mois seulement.

—Ce pauvre enfant vous gênait et était une charge pour vous, je le comprends ; mais ce n'était pas une raison pour le faire souffrir et le maltraiter. Il fallait venir ici ou aller trouver un autre commissaire de police ; l'administration de l'Assistance publique vous aurait depuis longtemps débarrassée de l'enfant.

—C'est ce que je me proposais de faire, monsieur le commissaire ; mais j'espérais toujours que le père reviendrait.

—Croyez-vous qu'il ait quitté Paris ?

—Je n'oserais pas l'affirmer, mais j'en suis presque sûre.

—Quelle raison vous le fait supposer ?

—Il parlait souvent de m'emmener avec lui en Allemagne, où, disait-il, il avait des amis.

—Comment l'avez-vous connu ?

—C'est dans un bal que je l'ai rencontré pour la première fois.

—Et vous n'avez jamais rien appris sur ses antécédents, sur ce qu'il faisait avant de vivre avec vous ?

—Je lui ai fait souvent des questions à ce sujet, il ne me répondait pas.

—Avait-il un métier ?

—Je ne saurais le dire. Mais il était tellement paresseux, que je crois bien qu'il n'a jamais travaillé de sa vie.

—Savez-vous s'il est né à Paris ?

—Non, monsieur, je ne le sais pas.

Le commissaire de police se tourna alors vers l'enfant qui, assis maintenant sur les genoux de Chéron, s'était consolé.

—Quel âge peut-il avoir ? dit-il, quinze ou dix-huit mois ; pauvre petit, il est entré dans la vie par une mauvaise porte. Sa mère est morte, son père l'abandonne ; le voilà seul au monde. Commence-t-il à parler ?

—Il dit déjà quelques mots, répondit la femme.

—Comment s'appelle-t-il ?

—Je ne sais pas s'il a été baptisé ; je lui ai donné le nom de son père, je l'appelle Pierre.

Le commissaire fit un signe et on emmena la femme.

—Eh bien, reprit le commissaire de police, nous allons envoyer le petit Pierre à l'hospice des enfants assistés.

Ces paroles firent tressaillir Chéron.

Depuis un instant il était songeur ; il réfléchissait ; toutes sortes de choses lui passaient par la tête.

—Si j'osais, si monsieur le commissaire de police me permettait... fit-il.

—Vous pouvez parler, mon ami ; qu'avez-vous à dire ?

—Eh bien, monsieur le commissaire, ça me fait de la peine que ce petit aille à l'hospice où il y en a déjà tant. Je m'appelle Chéron et je demeure rue Sedaine, no 5, où ma femme est concierge ; vous pouvez prendre des renseignements sur nous, tout le monde nous connaît dans le quartier. Je suis pauvre, mais je gagne honnêtement ma vie avec mon état de cordonnier. On vous dira que je ne suis pas un méchant homme et que mon épouse est aussi une bonne femme. Nous adorons les enfants, et nous n'en avons jamais eu. Confiez-nous celui-ci, donnez-le nous ; nous l'éleverons de notre mieux et nous l'aimons comme s'il était le nôtre. Nous avons économisés quelques sous, ce sera pour lui, un peu plus tard, quand nous le mettrons à l'école. Vous pouvez être tranquille, allez ; chez nous il ne sera pas battu, pas même grondé.

Le commissaire paraissait très-ému.

—Je crois en effet, dit-il, que l'enfant serait très bien avec vous, mais je ne puis pas, de mon autorité privée, vous le confier. Il y a certaines formalités à remplir.

—Que faut-il faire ?

—Etes-vous connu du commissaire de police de votre quartier ?

—Oui, monsieur.

—Vous allez aller le trouver ; vous lui déclarerez, comme vous venez de le faire ici, que vous désirez vous charger de l'enfant, et vous le prierez de vous donner un certificat constatant votre identité. Pendant ce temps, l'enfant restera ici. Quand vous reviendrez avec le certificat de votre commissaire de police, vous pourrez l'emporter. Je me chargerai de remplir les autres formalités.

Je vis arriver chez nous mon mari tout en nage : le cher homme avait couru tout le long du chemin.

—Eh bien, eh bien, qu'y a-t-il donc ? lui demandai-je.

Tout en haletant, il me raconta la chose.

Vite, je mis un bonnet blanc, je jetai un fichu sur mes épaules, et, après avoir prié une voisine de garder la loge en mon absence, nous courûmes chez le commissaire de police. Il nous donna aussitôt le certificat requis par son confrère, et nous primes une voiture pour arriver plus tôt à La Villette. Ce jour-là était pour nous un vrai jour de fête.

Le commissaire ne fit plus aucune difficulté ; il nous donna l'enfant. Pauvre petit, je ne l'eus pas plus tôt embrassé, qu'il me jeta ses bras mignons autour du cou. On voyait bien qu'il était plus souvent battu qu'embrassé. Quand je rentrai dans ma loge, le tenant dans mes bras, je ne saurais pas vous dire comme j'étais fière ; une fortune ne m'aurait pas rendue aussi heureuse. Pensez donc : j'avais un enfant, un petit amour à aimer ; je ne l'avais pas mis au monde, mais il était à moi tout de même. Le rêve de toute ma vie se trouvait réalisé. Je n'ai pas besoin de vous dire s'il fut aimé.

Les premiers jours il était timide, craintif, inquiet... Je crois bien, il n'entendait que de dures paroles et on le maltraitait constamment. Mais il se familiarisa bien vite quand il vit qu'on lui parlait avec douceur et qu'on ne cessait pas de l'embrasser. Son front s'éclaircit, et ses jolis

petits yeux, où l'on voyait déjà tant d'intelligence, s'animent et se remplirent d'éclat. Il devint aimant, expansif, éveillé comme un linot et gai comme un pinson.

Au bout de trois mois on n'aurait pas cru que c'était le même enfant. Donc, chez les enfants comme chez les grandes personnes, le bonheur produit de ces effets-là. Nous-mêmes nous étions les plus heureux gens de la création. Du matin au soir, en tirant son aîné, mon homme chantait à plein gosier comme un san sonnet. Moi, j'avais tant de joie que j'en étais comme grisée.

Je ne sais pas ce qu'est l'amour maternel, mais je ne crois pas qu'une mère puisse avoir plus de tendresse à donner que je n'en avais pour notre petit Pierre. Vous me croirez si vous voulez, il y eut des jours où je me figurais qu'il était né de ma chair et de mon sang.

Je ne pensais qu'à lui, je ne vivais plus que pour lui ; je crois véritablement que j'aimais moins mon cher homme.

Notre petit Pierre nous appela papa et maman.

Ce doux nom de maman faisait passer en moi des frissons de plaisir ; il me procurait un ravissement indéfinissable. Ah ! je ne sais si vous êtes mère, madame, mais il n'y a rien sur la terre qui puisse autant charmer l'oreille que ce mot délicieux ! maman !

Un jour, un compatriote de mon mari vint nous faire une visite. Il y avait bien deux ans que nous ne l'avions vu. A Paris on se perd facilement de vue, et on est souvent plusieurs années sans se revoir, sans se rencontrer. Ce camarade de mon mari se nomme Fabrice ; il est encore de ce monde, lui.

—Tiens, fit-il étonné en voyant le petit Pierre, vous avez donc eu un enfant ?

Naturellement, nous nous sommes mis à rire, mon mari et moi.

—Non, répondit enfin Chéron, c'est un enfant abandonné que nous avons adopté.

Et il raconta toute l'histoire à Fabrice.

—Oh ! mais, s'écria tout à coup Fabrice, j'ai très bien connu le père de ce petit-là. C'était un vrai chene-pan, ce Pierre Ricard, ainsi le gredin avait un enfant, et personne ne s'en doutait !

Tu te trompes peut-être, Fabrice, répliqua Chéron ; il y a pas mal de chiens dans la rue qui s'appellent Azor.

—Non, non, je ne me trompe pas, c'est bien mon Pierre Ricard. Et la preuve, c'est que je l'ai rencontré un soir hors barrière, du côté de La Villette, il y a tout près de deux ans de cela, ayant une femme à son bras qu'il m'a dit être sa maîtresse. Il m'a même engagé à aller le voir, et il m'a donné le nom et l'adresse de la femme.

Or, ce nom, dont je ne puis me souvenir, était bien celui que la femme s'était donné devant le commissaire de police. Nous fûmes convaincus que le père de l'enfant était ce Pierre Ricard que Fabrice avait connu.

Comme vous devez le penser, nous lui fîmes beaucoup de questions. Voici à peu près ce qu'il nous apprit :

Pierre Ricard était un ouvrier et même un bon ouvrier tourneur. Il travaillait dans le bronze. Il avait passé successivement dans tous les ateliers, d'où on le renvoyait toujours pour cause d'inconduite. Il débauchait les autres ouvriers et les dé tournait de leur devoir. Il était comme une brebis galeuse dans le troupeau. On ne veut pas de ça dans les ateliers. Les patrons ont des commandes, des marchandises à livrer au jour convenu : il faut que l'ouvrage se fasse. Laisser les ouvriers se mettre en débande, ce n'est pas le moyen de contenter le client et les affaires. Et puis, quand au lieu de travailler les ouvriers vont au cabaret, la famine entre au logis ; la femme pleure et les enfants crient.

Pierre Ricard était un sainéant, un gourmand, un ivrogne, le pire des mauvais sujets ; il s'arrangea si

bien qu'on ne voulut plus de lui nulle part. C'est probablement ce qu'il désirait. Comment fit-il alors pour vivre ? Cela se devine trop. Il fréquentait les bals et autres mauvais lieux où la jeunesse se perd. Assez beau garçon, paraît-il, Pierre Ricard trouvait facilement le moyen de satisfaire sa passion pour les femmes ; mais quelles femmes !... C'est d'une de ces malheureuses créatures qu'il eut son fils. Dire de laquelle est impossible, car Pierre Ricard ne gardait pas longtemps la même femme.

Louise écoutait tout cela avec un calme apparent, mais son cœur souffrait cruellement.

—Ce M. Fabrice, qui le connaissait si bien, ne vous a-t-il pas dit qu'il s'était marié ? demanda-t-elle.

—Il nous a, en effet, parlé de cela comme d'un bruit qui a couru. Parmi les gens qui connaissaient Pierre Ricard, les uns disaient : Il est marié, les autres répondaient non. On n'a jamais su la vérité. Est-ce que vous croyez qu'il était réellement marié ?

—Je ne sais pas, répondit Louise.

—Il ne l'était pas, allez. Quelle est donc la malheureuse qui aurait voulu d'un homme pareil ?

Louise laissa échapper un soupir.

—Vous êtes de mon avis, n'est-ce pas ? fit la mère Chéron.

Bref, voilà comment nous avons appris ce que le commissaire de police ne put découvrir. Comme de juste et de raison, nous ne sommes pas allés crier cela sur les toits ; nous l'avons gardé pour nous.

C'est encore par Fabrice que, dix ans plus tard, nous avons su que Pierre Ricard était passé en cour d'assises, et qu'on l'avait condamné à je ne sais combien d'années de travaux forcés. Mais en voilà assez sur ce misérable, dont nous n'avons plus jamais entendu parler depuis.

Notre petit Pierre poussa comme un champignon, et en même temps qu'il grandissait, il devenait fort et gentil à croquer, et son intelligence se développait que c'était merveilleux.

—Il a, pour apprendre, une facilité étonnante, nous disait souvent son maître d'école ; s'il était poussé aux écoles, on en ferait un savant.

Ah ! si nous avions eu de la fortune, nous l'aurions mis à Charlemagne, puis à l'École polytechnique, et il serait aujourd'hui ingénieur des ponts et chaussées. Il n'allait pas à la mutuelle ; nous l'avions placé dans le meilleur externat du quartier, où nous payions d'abord cinq francs par mois, puis sept, puis neuf francs. Nous ne pouvions pas faire davantage.

Mais Pierre sut si bien profiter des leçons qu'on lui donnait, qu'il devint tout de même très instruit, car ce que personne ne sait, c'est qu'il est réellement très savant. Par exemple, il s'en est donné de la peine ! Il a toujours étudié, et il étudie encore maintenant. En a-t-il passé des heures sur ses livres ! Ce n'est rien de le dire. Et le plus joli, c'est que tout ce qu'il sait, il l'a appris presque seul.

Quand il eut quatorze ans, il nous dit :

—Je voudrais apprendre un état.

—Quel état veux-tu ? lui demanda Chéron.

—Je crois que celui de serrurier me plairait.

L'enfant avait souvent entendu parler serrurerie par un brave homme du nom de Guérin, qui venait de loin en loin à la maison, et qui avait de l'enthousiasme pour son métier.

Chéron fit un peu la grimace ; il aurait préféré pour Pierre un état moins dur et plus artistique ; comme graveur sur métaux, bijoutier, ou compositeur typographe, ou horloger.

Mais l'enfant avait son idée ; nous le mimas chez un serrurier.

Au bout de six mois il commença à gagner. Quand il eut fait ses quatre ans d'apprentissage, car il voulait apprendre tout ce qu'il concerne la partie, son patron nous dit :

—Pierre est aujourd'hui mon meilleur ouvrier.

Deux ans plus tard le serrurier en question vendit son établissement après avoir fait sa fortune. Son successeur, homme grossier et même brutal, déplut à Pierre. Il quitta la

maison, déclarant qu'il ne voulait pas travailler pour un patron qui considérait ses ouvriers comme des bêtes de somme.

Mon pauvre homme venait de mourir, et Pierre se trouvait sans travail, car fier comme il est, il lui répugnait d'entrer dans la première maison venue. Nous avions heureusement quelques choses devant nous. Malgré cela, il était soucieux : il sait que les épargnes disparaissent vite dans les jours de chômage.

Ce monsieur Guérin, dont je vous ai déjà parlé, — le cher homme a été enterré il y a quelques jours, — apprit, je ne sais comment, que Pierre était sans ouvrage. Il vint le prendre un matin et il l'emmena. Quand Pierre revint le soir, il était tout joyeux. Il me dit :

—J'ai fait aujourd'hui ma première journée chez M. Corbon, où le papa Guérin est contre-maître. Quand le patron eut vu ce que je sais faire, il m'a dit tout de suite que j'aurais six francs par jour. La maison Corbon est une des premières de Paris, nous voilà tranquilles pour toujours.

Il ne se trompait pas. Depuis, D'après, il n'a plus été un jour sans travailler. Après avoir gagné au début six francs et sept francs, sa journée est aujourd'hui de neuf francs.

Quand je vous dis qu'il a toujours travaillé depuis près de cinq ans qu'il est chez M. Corbon, je ne parle pas des mauvais jours de la guerre. A l'ors tous les ateliers étaient fermés, et les ouvriers, jeunes et vieux, comme les patrons, allaient aux mairies demander un fusil pour défendre Paris. Pauvres et riches, bourgeois et ouvriers, tous s'armaient contre les Prussiens. On ne songeait plus à bâtir des maisons ; au contraire, on démolissait celles qui étaient trop près des fortifications. Il n'y avait plus d'architectes, plus de maçons, plus de couvreurs, plus de charbons, plus de plâtriers, plus de menuisiers, plus de peintres : tous étaient soldats... Mais si vous étiez à Paris alors, vous avez vu cela. Eh bien, vrai, ce n'était pas gai du tout.

Les Prussiens sont venus, ils ont entouré Paris d'un cercle de fer, et, n'osant pas s'en approcher de trop près, ils ont avec leurs gros canons ils lui ont envoyé des bombes. Et, comme si ce n'était pas suffisant pour assouvir leur rage, ils ont brûlé Saint-Cloud.

Paris, la ville du monde entier, affamée, a failli mourir de faim. Et toute l'Europe a vu cela sans oser pousser un cri d'horreur !

Il y a encore des gens qui disent que l'on n'a pas su faire, que si la défense eût été bien dirigée, on aurait repoussé les Prussiens et que pas un ne serait sorti de France. Pierre ne pense pas comme ceux-là ; il croit qu'on a fait tout les efforts possibles et qu'on n'a manqué ni de bonne volonté, ni d'énergie, ni de talent. Pourtant il admet que le patriotisme n'a pas été le même partout en France.

Lui, il a fait son devoir : Comme mobile, il était au Bourget, il était à Champigny. Il s'est bien conduit, le cher enfant, puisque de sergent qu'il était on voulut le faire sous-lieutenant après la malheureuse affaire du Bourget. Il refusa. Je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi il le savait qu'il porte le nom d'un forçat.

A Champigny, il reçut une balle là, dans l'épaule. Cette fois on voulut lui donner la croix : il ne l'accepta point pour la même raison.

Nous demeurions déjà dans cette maison, et c'est là, dans sa chambre, que je l'ai soigné pendant plusieurs mois. Quand il fut complètement guéri, les jours douloureux de la Commune étaient passés, Paris commençait à respirer, et il fut un des premiers qui rentrèrent dans l'atelier.

Voilà toute l'histoire de mon cher Pierre, madame, acheva la mère Chéron ; vous avez pu voir, par ce que je viens de vous dire, que le fils de Pierre Ricard ne ressemble guère à son père.

De grosses larmes roulaient dans les yeux de Louise. Quelque chose d'étrange se passait en elle.

(à suivre)

E. LAMARCHE,
HORLOGER et BIJOUTIER
recevra vers le
15 MAI COURANT
UN SUPERBE ASSORTIMENT
DE
LUNETTES

Montées en Or, Argent, Nickel, etc.

LES AMERS INDIGENES!

Le plus économique en même temps
que le plus efficace tonique stomacal
et digestif.

Les AMERS INDIGENES doivent leur popularité aux plus importantes qualités que peut avoir une préparation médicamenteuse : une efficacité toujours certaine, l'absence de tout principe dangereux, et la modicité du prix.

Les AMERS INDIGENES sont une combinaison préparée dans des proportions rigoureuses, d'un grand nombre de racines et d'écorces les plus précieuses par leurs vertus médicinales, toniques, stomaciques, digestives et calmantes.

Les MAUX DE TÊTE, ÉTOURDISSEMENT, NAUSEES, MALAISE GÉNÉRAL, sont le plus souvent la suite de dérangement de l'estomac, et dans ce cas, les AMERS INDIGENES ne manquent jamais d'apporter un soulagement prompt, et le plus souvent, une guérison certaine.

Les AMERS INDIGENES se vendent en détail dans toutes les bonnes pharmacies de la Puissance, en boîtes de 25 cts. seulement, contenant ce qu'il faut pour 3 ou 4 bouteilles de 3 demiarde.

S. LACHANCE,

PROPRIÉTAIRE,

1538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE,
MONTREAL.

Hardes Faites

CHEZ

MATHIEU FRÈRES,

No. 72 Rue Cascade,

(Vis-à-vis la Banque de St-Hyacinthe.)

ST-HYACINTHE.

plus grand assortiment de la ville !

Le choix le plus varié !

merchandises les plus nouvelles !

patrons les plus nouveaux !

La coupe la plus élégante !

ercerie, Chemises, Cols, Collets, Gants, etc.

— SUR COMMANDE —

Habillements faits sur commande à 24 heures d'avis, par des ouvriers de 1re classe.

Cartes de modes de Paris reçues chaque mois.

PRINTERS' INK.

A JOURNAL FOR ADVERTISERS.

Is issued on the first and fifteenth days of each month, and is the representative journal—the trade journal of American advertisers. It indicates to the inexperienced advertiser how, when, and where he should advertise; how to write an advertisement; how to display one; what newspapers to use; how much money to expend—in fact, discourses on every point that admits of profitable discussion. Advertising is an art practiced by many but understood by few. The conductors of PRINTERS' INK understand it, and their advice is based on an experience of more than twenty-five years in placing advertising contracts for many of the largest and most successful advertisers. A year's subscription costs but One Dollar; sample copies free. Address:—

GEO. P. ROWELL & CO.,
Newspaper Advertising Bureau,
10 Spruce St., New York.

L. N. TRUDEAU,
DENTISTE,

Rue Mandor, porte voisine de M. C. Ledoux,
St. Hyacinthe.
Dentiers de toutes sortes faits sur commande. Prix modérés.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
 PUBLIE A ST-HYACINTHE, QUE.
 PARAIT LE VENDREDI,
 Abonnement : (payable d'avance.)
 Un an.....\$1.00
 6 mois..... 50
 ANNONCES :
 1re Insertion.....la ligne 10 c.
 Insertion subs..... " 5 c.
 Annonces à long terme à prix modérés.
A. DENIS,
 Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 30 Mai 1890

A dater du 22 courant, *La Paix* de Trois-Rivières, devient journal quotidien, avec une édition hebdomadaire à huit pages.

Il se fait en ce moment de grands préparatifs, dans la plupart des centres canadiens aux États-Unis pour la célébration de la St-Jean-Baptiste.

Nous accusons réception du "Rapport de la Section d'Economie sociale de l'Exposition universelle internationale de 1889, à Paris," et de la "Statistique criminelle pour l'année expirée le 30 septembre 1888." Nos remerciements à qui de droits.

Rykert, le hoodler, qui a trouvé moyen de subtiliser \$215,000 au pays, a été réélu par ses électeurs du comté de Lincoln, par une majorité de 37 voix. Un grand nombre d'électeurs scandalisés d'une telle immoralité, se sont abstenus de voter. Il est resté assez d'argent à Rykert pour acheter toutes les consciences vénales de son comté. Tel mandataire, tels constituants. C'est à faire désespérer de la morale publique dans certains comtés de la puissance.

Une terrible vérité contenue dans le programme électoral de M. Rykert et qui donne une idée de l'honnêteté du gouvernement d'Ottawa :

"Ce que je ne puis comprendre, c'est que l'on m'ait choisi pour me livrer à la censure publique, lorsqu'il y a dans la même chambre des douzaines de membres qui non-seulement ont demandé et obtenu des concessions forestières pour eux-mêmes, mais qui y siègent tous les jours pour voter de l'argent qui tombe dans leurs propres goussets."

On dit que M. Mercier est déterminé à demander au lieutenant-gouverneur la nomination d'une commission royale qui serait chargée de faire une enquête complète sur l'affaire Whelan. On désigne même M. Béique, bâtonnier du barreau de Montréal, comme devant être le commissaire royal.

Comme les livres de M. Whelan sont en possession de M. Beausoleil on peut s'attendre à des révélations complètes et piquantes. Il paraît que les ministres et députés bleus ont saigné M. Whelan de près de \$100,000 !

La politique est quelquefois une drôle de chose. Le gouvernement fédéral a donné à Rykert pour \$500 une propriété publique qu'il a revendue immédiatement pour \$215,000. Les journaux et quelques députés toriens tonnent contre Rykert pour sauver les apparences, mais ils continuent tout de même à défendre le gouvernement qui a laissé commettre une semblable escroquerie. Et ces mêmes feuilles et ces mêmes députés crient un scandale et demandent la tête du gouvernement Mercier, parce que Whelan a payé l'avocat Pacaud pour l'aider à régler ses comptes avec ses associés.

Le peuple a ouvert les yeux et rendra bientôt justice à qui de droit.

Les toriens crient à tue-tête que les provinces vont souffrir de leur alliance avec M. Mercier. Ce qui vient d'arriver à la Nouvelle-Ecosse est une preuve évidente du contraire. Les élections générales qui viennent d'y avoir lieu

ont donné 18 de majorité, 23 contre 10, au gouvernement Fielding. C'est le programme de la conférence interprovinciale qui vient d'être sanctionné par l'électorat de la Nouvelle-Ecosse, comme il le sera par celui d'Ontario et celui de Québec.

C'est un signe aussi que la politique centralisatrice de Sir John A. Macdonald rencontrera partout dans les provinces une ligne vigoureuse d'autonomistes qui la tiendront au large.

Nous sommes en pleine fièvre électorale. Les électeurs vont entendre crier sur tous les tons : "Les hommes publics qui nous gouvernent sont des pillards, des concussionnaires qui conduisent le pays à sa perte, etc., etc. Ils cherchent aujourd'hui à capter de nouveau votre confiance au moyen de serviles adulations et de basses courbettes ; déposez-les et mettez-les à leur place, nous les purs, qui n'avons jamais souillé nos mains des saletés dont ils se sont rendus coupables. Elisez-nous messieurs, si vous voulez voir disparaître les scandales, et revenir la prospérité dont jouissait le pays quand nous étions au pouvoir."

Tel est le résumé des nombreux discours qui vont se faire par toute la province jusqu'au 17 juin.

Braves électeurs, vous avez suivi vos mandataires dans l'exercice du pouvoir que vous leur avez conféré. Ils viennent vous rendre compte de leur conduite en parlement. Jugez-les avec impartialité. Ne vous laissez pas éblouir par les belles promesses. Considérez avec soin ce qui a été fait pour votre bien-être par le gouvernement au pouvoir et donnez-lui franchement votre appui. Ne vous laissez pas tenter par ces corrupteurs éhontés qui vont parcourir les campagnes pour acheter vos consciences comme une vile marchandise. Le glorieux privilège qui vous est accordé par la constitution, de vous gouverner vous-mêmes par l'intermédiaire de vos mandataires, ne saurait être acheté au prix de l'or. Ne vous absteniez pas surtout d'exercer ce privilège parce que les candidats qui briguent vos suffrages, n'ont pas, suivant vous, les qualités requises. L'exercice du droit de vote est un acte religieux aussi bien que politique dont nul bon citoyen ne doit s'exempter. Dans les cas douteux, prenons l'avis d'amis éclairés et désintéressés et de deux maux choisissons le moindre.

L'époque de croissance où en est rendu notre pays requiert des changements dans sa constitution qui ne peuvent être opérés qu'avec la plus grande circonspection. Nos institutions sont menacées par le pouvoir central qui pèse sur les provinces. L'œuvre d'affranchissement de ce pouvoir a été commencée par le parti actuellement au pouvoir dans la province de Québec. Ce gouvernement n'eût-il à son crédit que que cette grande initiative, qu'il mériterait tout notre appui. Mais il a fait plus. A son accession au pouvoir, il a trouvé vide le trésor de la province ; il a fait face aux énormes obligations contractées par ses prédécesseurs ; il a réglé à la satisfaction de tous l'épineuse question des biens des Jésuites ; il a montré sa sollicitude aux classes ouvrières en leur facilitant les moyens de s'instruire ; il a favorisé la classe agricole en rendant à la culture des milliers d'acres de terre fertile, inondés par l'eau des savanes et des rivières ; il a voté un octroi considérable pour la construction de ponts en fers et l'abolition des barrières de péage ; il a donné un nouvel essor à la colonisation en accordant cent acres de terre à tous les braves pères de douze enfants, et tout cela sans augmenter la dette publique et en montrant même un surplus dans le budget.

Nous aimons à croire qu'en vue de ces actions opérées par le gouvernement Mercier et des grands desseins qu'il a conçus pour l'agrandissement et la prospérité de notre province en particulier et de celle de la Puissance en général, tous les électeurs intelligents et honnêtes n'hésiteront pas à lui

accorder de nouveau la confiance qu'il a si bien méritée.

Le parti national formé des deux éléments les plus sains et les plus puissants est indubitablement celui qui est destiné à diriger notre pays vers l'avenir brillant qui l'attend et auquel il arrivera certainement à une époque moins éloignée que plusieurs semblent croire.

L'incident Whelan continue à passionner les esprits. Les colonnes de presque tous les journaux sont remplies de détails encore obscurs sur ce nouveau scandale.

Depuis ce que nous en avons dit la semaine dernière, M. Pacaud a publié une déclaration sous serment comportant qu'en effet il avait reçu de Whelan une somme de \$10,000 dont il avait fait usage pour faciliter un règlement avec son associé Ford. D'un autre côté, M. P. M. Sauvalle affirme que Whelan aurait avoué devant MM. de LaDurantaye, C. A. Lebel, A. F. Carrier et lui que cet argent était allé à l'opposition bien avant qu'il eût rendu témoignage dans sa cause avec son associé Ford.

Ce M. Whelan paraît être l'homme aux déclarations par excellence.

A une assemblée politique convoquée dans le comté de Jacques-Cartier par M. Taillon et à laquelle assistait l'hon. M. Mercier, M. Tassé, de *La Minerve* entonna le chapitre des scandales inventés par la presse tory. A ce moment une voix cria Whelan ! Whelan ! et M. E. N. St-Jean qui se trouvait sur l'estrade s'avança et demanda à M. Tassé de laisser parler M. Whelan, ce à quoi il se refusa obstinément. M. Whelan entra alors dans l'hôtel et dit qu'il regrettait de n'avoir pu parler, qu'il était venu pour cela.

Il déclara alors en présence de plusieurs personnes, entre autres, MM. L. H. Senécal, Hector Cadieux, Chs Champagne, M. P. P., A. E. Poirier, E. N. St-Jean, J. G. de LaDurantaye, R. Forest, Lomer Gouin, R. Lemieux, H. J. Cloran, que relativement à l'affaire des \$10,000 remises à M. Pacaud, il tenait à dire et qu'il les autorisait à répéter que M. Mercier et son gouvernement étaient aussi étrangers à cela que l'homme dans la lune. *His hands are clean*—t-il dit, et qu'il regrettait qu'il y ait en des malentendus à ce sujet. Il ajouta qu'il était prêt à répéter cela dans n'importe quelle assemblée.

Cette déclaration, si elle est véridique, est de nature à dissiper un peu des ténèbres dont cette affaire est enveloppée.

Le gouvernement national, comme on l'insinuait dans certains quartiers, n'a pas trempé dans cette transaction équivoque.

Mercredi dernier, une nouvelle s'est répandue dans les cercles politiques de Montréal et y avait causé une vive sensation. M. Whelan avait fait d'autres déclarations !

Il paraît qu'il y aurait une entente formelle entre l'opposition et Whelan. D'après cet arrangement, celui-ci verserait une somme de \$15,000 au fonds électoral des bleus et ferait toutes les déclarations qu'on lui suggérerait. De son côté l'opposition se serait obligée si elle revenait au pouvoir, de payer à M. Whelan les \$100,000 que M. Mercier a fait retrancher de sa réclamation.

C'est édifiant, n'est-ce pas ? Quand arriverons-nous à une solution satisfaisante ? C'est la question que se font tous les journaux.

Voici comment s'exprime le *Herald* :

"En vue des révélations faites récemment au sujet du scandale Pacaud-Whelan et des allégués assermentés de M. Whelan, des dénégations de M. Tarte, et en l'absence d'explications absolument claires et convaincantes de la part de M. Pacaud, le devoir de l'hon. premier ministre, s'il est innocent—ce que nous croyons—de toute complicité dans cette affaire, est simple :

Il doit nommer une commission royale et faire une enquête

sévère. C'est ce qu'il se doit à lui-même, à son parti et au pays. S'il est vrai que la corruption éhontée révélée par les affidavits de MM. Pacaud et Whelan existe réellement il est grandement temps de dévoiler cette plaie suppurante qui gangrène le corps politique, afin que les coupables à quelque parti qu'ils appartiennent, soient démasqués et punis, et les innocents acquittés des soupçons qui pèsent sur eux. La devise du premier-ministre devrait être : "Que pas un n'échappe !" et s'il adopte la ligne de conduite que nous lui conseillons, il sera supporté par les honnêtes gens de tous les partis. "Que justice soit faite à tout risque," sans égard pour ceux qui s'en sont éblouis par l'enquête. Dans l'intervalle, en attendant l'enquête, il est du devoir de M. Mercier de suspendre tous les crédits votés par la chambre, dans lesquels M. Whelan est directement ou indirectement intéressé. Cette ligne de conduite semble impérative, si les alliés de Whelan d'un côté, et ceux de Pacaud, de l'autre, sont vrais—que de l'argent a été payé dans le but de corrompre des députés afin d'obtenir l'adoption de ces *items du budget* dans lesquels le contracteur était intéressé.

Tout en tenant compte des exagérations des deux côtés, et en admettant que M. Whelan, comme partie intéressée a intérêt à grossir l'affaire, il est certain qu'il y a des choses véreuses à démasquer quelque part ; en conséquence nous espérons que M. Mercier n'hésitera pas un instant à ordonner une enquête minutieuse.

Il est tout à fait inutile de continuer plus longtemps à se renvoyer actuellement les affirmations et les contradictions en ce qui concerne l'emploi qui a été fait des \$10,000 que M. Pacaud a reçus de M. Whelan. Le *Herald* a donné jeudi dernier la version de M. Pacaud dans les propres termes dont il s'est servi. C'était ce qu'on appelle une histoire corsée quoiqu'un peu extraordinaire ; mais il se produit parfois des choses très extraordinaires lorsqu'il s'agit des entrepreneurs et de leur argent, et cette histoire a été acceptée comme explication provisoire en attendant que M. Pacaud puisse avoir l'occasion de venir déclarer sous serment dans la tribune des témoins quel est le nom de celui qui a reçu l'argent et de satisfaire les incroyables qui refusent de croire qu'aucune partie de l'argent ait pris le chemin indiqué par M. Pacaud. On rapporte que M. Préfontaine dit qu'il sait que l'histoire de M. Pacaud est véridique.

Dans ce cas, tout ce qui reste à faire c'est de divulguer le nom de celui qui a reçu l'argent. Ceux que le langage de M. Pacaud a fait soupçonner nient carrément son assertion ; la dénégation est générale, et comme aucune preuve n'a été produite qui puisse permettre à quelqu'un de se former une opinion bien nette sur ce qui mérite d'être cru, nous croyons que le temps est arrivé où M. Pacaud doit faire sa révélation et que tout délai ultérieur de sa part fournira à ceux qui contestent sa véracité une excuse raisonnable pour leur incrédulité.

Jusqu'à présent le *Herald* a dit fort peu de chose sur cette question parce que nous nous figurons que les renseignements demandés par le public lui seraient fournis et qu'un retard d'un jour ou deux ne ferait pas de grande différence. Maintenant, que l'on dise qui a reçu l'argent. D'autres hommes, à part M. Pacaud et M. Tarte sont attirés vers ce petit remous de scandale et M. Pacaud, non-seulement dans son propre intérêt, mais en justice pour ses amis doit parler sans plus de délai.

Vient ensuite *L'Étendard* :

"Il est bien établi et admis par M. Pacaud lui-même, que ce dernier a reçu de M. Whelan \$10,000 pour aider au règlement de sa réclamation contre le gouvernement. Dans une déclaration solennelle que nous avons publiée, M. Pacaud donne des détails mi-

nutieux sur toute la transaction. Les \$10,000 reçus de M. Whelan devaient servir à pacifier l'opposition. M. Pacaud affirme, dans sa déclaration, qu'il les a remises à la personne qui s'était chargée de pacifier l'opposition ; mais il refuse de nommer cette personne.

Le rôle que M. Pacaud a joué dans cette affaire n'est pas des plus délicats, quoiqu'il soit bien dans les mœurs de l'époque et en grand honneur chez certains personnages de l'opposition. Nous pourrions nommer un conservateur de grande marque qui a osé aller offrir de l'argent à un ministre national pour obtenir le règlement d'une réclamation. Mais, nous devons, jusqu'à plus ample informé, donner à M. Pacaud crédit du fait que l'argent n'est pas resté entre ses mains.

Quant à son refus de nommer la personne qui s'est chargée de "pacifier l'opposition" comme il dit, ce que l'on pourrait traduire par : "distribuer la somme entre les membres de l'opposition," ce refus l'expose à ce que bien des gens n'ajoutent pas foi à sa déclaration et à porter seul tout l'odieux de la transaction."

Nouvelles Electorales

M. Fitzpatrick a été nommé candidat pour le comté de Québec à une brillante assemblée de pas moins de 5,000 électeurs qui a eu lieu au village de St-Ambroise. L'honorable M. Mercier était présent et y a fait un admirable discours.

La candidature de M. L. C. Bélanger, avocat de Sherbrooke, a été ratifiée à St Elie d'Orford, à Capelton et à Ascot, par des réunions nombreuses et enthousiastes. Le travail se poursuit sur toute la ligne et tout fait présager qu'avec de l'union et de l'entente, les amis de la cause nationale peuvent cette année compter sur le succès.

Les nouvelles que nous recevons des quartiers généraux du parti national à Montréal sont des plus encourageantes. Tous les amis sont dans un enthousiasme extraordinaire. Ils ne veulent pas se laisser surpasser par ceux de Québec. Le triomphe de M. Mercier à St-Laurent, a produit chez les nationaux de Montréal un entrain et une confiance dont les vieux libéraux ne se rappellent pas avoir été témoins même dans la célèbre lutte entre Cartier et Jetté.

Les districts de St-Jean, St-Hyacinthe, Richelieu et les Cantons de l'Est rééliront tous des députés nationaux comme en 1886. Brome et Missisquoi vont tomber en notre pouvoir. Compton et Sherbrooke auront certainement le même sort. A Montréal, les nationaux conservent leur terrain et se rendront maîtres de Terrebonne, Deux-Montagnes et d'un ou deux autres comtés.

Les conservateurs n'ont pas encore de candidats dans Chateauguay, Ste-Anne, Yamaska, Ierville, Napierville, St-Jean, Verchères, Shefford et Berthier.

Taillon plie devant Boyer et sera battu par 200 ou 300 de majorité.

Si le Dr de Grosbois a un opposant à Shefford, cet adversaire sera battu par au moins 300 voix.

Il est rumeur que l'adversaire de M. Desmarais dans St-Hyacinthe perdra son dépôt. Il y a eu dimanche à St Denis et à St-Charles une lutte dont les résultats sont de nature à confirmer cette rumeur.

M. Bourbonnais à Soulange et M. Rocheleau à Chambly augmentent considérablement leurs majorités.

L'élection de l'honorable M. Duhamel à Laprairie est certaine.

A Bagot, M. Pilon combat comme un brave contre M. McDonald. Il y a eu dimanche des assemblées à Ste-Hélène et à Upton. M. Pilon avait pour auxiliaire M. P. Sauvalle, un vieux lutteur. M. McDonald et M. F. Dupont ont passé un mauvais quart d'heure.

Dans Richelieu, M. Cardin s'est rencontré dimanche avec son adversaire Leduc qui avait pour

porte-voix, le jeune avocat Morgan. Les hableries de cet émule des Leblanc et des Cornellier, a eu pour effet l'adhésion des sept huitièmes de l'assistance au parti national.

La loyale déclaration d'adhésion au gouvernement national, publié dans *La Patrie* de samedi soir, a causé à Montréal une grande joie parmi les amis de la cause. Cette adhésion donne une nouvelle force au parti et fait disparaître le malaise qui a régné pendant quelque temps entre libéraux et nationaux. Cet heureux accord entre les deux forces principales du parti, lui assure la victoire sur toute la ligne.

Les langues

On a souvent discuté la question de savoir dans l'avenir, tous les idiomes parlés se confondront dans une seule langue. Comme cette hypothèse est inadmissible, on n'en est tout naturellement jamais arrivé aux mêmes conclusions.

La pluralité des langues, qui date de la tour de Babel et qui, par suite de la multiplication et de la dispersion de la race humaine dans toutes les parties du monde, s'est imposée par suite de la diversité des climats, de la grandeur des distances et de la différence des mœurs et des coutumes, est maintenant une nécessité que nos moyens actuels de communication, la diffusion de la science, etc., etc., tout considérables qu'ils soient, ne sauraient jamais faire disparaître.

Le *Gaulois*, journal français publié en Californie, traite cette question dans un article remarquable et n'est pas loin de conclure que la suppression des langues au profit d'un seul idiome est tout simplement une utopie.

"Si jamais," dit-il, "vous agitez la question de "langues" avec un Américain, disons plutôt une jolie miss Américaine, elle vous assure avec une conviction sincère que dans quelques années l'anglais sera la langue, la seule langue et l'unique langue du monde entier.

N'avons-nous pas vu tout récemment mis Bly, une jeune New-yorkaise de 19 printemps, exécuter le tour du monde en 67 jours, uniquement pour montrer au public qu'une personne qui parle l'anglais peut faire un tour de force semblable? On a beau faire remarquer qu'un paquet de laine bien ficelé et bien adressé eût exécuté exactement le même trajet, l'anglais n'est pas moins destiné à supplanter toutes les autres langues!

En parlant de langues on se rappelle des faits assez curieux: Quand le grand Alexandre se mit un jour en marche avec ses cohortes, il dit à ses sujets grecs: "J'irai partout porter nos armes et notre langue."

Quand César conquiert les Gauls, il écrit au Sénat: "Les chefs des barbares passeront sous les Fourches Caudines, mais leurs fils parleront notre langue."

Quand Cromwell eut l'Irlande à ses genoux, il fit entendre par sa première proclamation ceci: "Vous êtes maintenant les sujets de l'Angleterre, vous parlerez sa langue."

L'Angleterre fait dire en ce moment par une de ses succursales: "Canadiens-Français, vous ne parlerez plus votre langue."

Quand la Russie a voulu incorporer dans son grand empire toutes les provinces baltes, un tant soit peu teutonnes, elle fit quoi? Table rase de la langue allemande.

"Désormais on parlera "russe" chez nous," dit le Czar.

L'Anglais et l'Américain vont plus loin, eux, ils disent: non-seulement on parlera l'anglais chez nous, mais dans quelques années on ne parlera que l'anglais dans l'univers entier.

Or, ils oublient que c'est arracher le cœur d'un peuple que de supprimer sa langue. Et arracher le cœur à une nation est une chose totalement impossible.

LES CANDIDATURES

Comtés	Ministériels	Oppositionnistes
Argenteuil	Owens
Arthabaska J. E. Girouard	Boubeau
Bagot Pilon	McDonald
Beauce Fauthier	Blanchet
Beauharnois Bergevin	Tissé
Bellechasse Turgeon	Fancher de St-Maurice
Berthier Beausolil
Bonaventure Mercier	Martin
Brome Draper	England
Chambly Rochelleau	Lamarre
Champlain Trudel
Charlevoix Morin
Châteauguay Robitoux
Chicoutimi Côté
Compton Talbot	McIntosh
Dorchester Pelletier
Drummond Watts	Bernard
Deux-Montagnes Mathien	Beauchamp
Gaspé Carrier	Flynn
Hochelega Champagne	Beaubien
Huntingdon Cameron
Iberville P. H. Roy
Joliette Bazinet
Jacques-Cartier Boyer	Tailion
Kamouraska D'ssaint	Desjardins
Lac-St-Jean Dumais
Laprairie Duhamel	Pelletier
L'Assomption Dr Forest	Marion
Laval Fortin	Loblane
Lévis Lemieux	Baker
L'Islet Dechêne	Bélanger
Lotbinière Laliberté
Maskinongé Legris	Saucier
Mégantic Rhodes
Missisquoi McCorkill	Spencer
Montcalm Dugas	Richard
Montmagny Bernatchez	Tarte
Montmorency C. Langelier	Desjardins
Division Montréal :		
St-Anne McShane
St-Marie No 1 Lanarale	Jeannotte
St-Jacques No 2 Dupuis
St-Louis No 3 Beaupré
St-Laurent No 4 Gray	Clindemeng
St-Antoine No 5 McIntyre	Hall
Napierville Lafontaine
Nicolet Plourde	Tourigny
Ottawa Bochon
Pontiac Pouppere
Portneuf Tessier	Chassé
Québec-Est Shehyn
" Centre Rinfret
" Ouest Murphy
" Comté Fitzpatrick
Richmond Aylmer	Bédard
Richelieu Cardin	Leduc
Rimouski No 1 Tessier	Côté
Rimouski No 2 Pinault	Généreux
Rouville Girard	Poulin
St-Hyacinthe Desmarais	Mallette
St-Jean Marchand
St-Maurice Héroux	Duplessis
Shefford D-Grosbois
Sherbrooke Robertson
Soulanges Bourbonnais	Cornellier
Stanstead
St-Sauveur Parent
Témiscouata Pelletier
Terrebonne Dr Prevost	Nantel
Trois-Rivières Turcotte
Vauzeuil Lalonde	Harwood
Verchères Mayrand
Yamaska Gladu
Wolfe Richard	Picard

Les nouveaux abonnés recevront gratis tous les numéros qui ont paru depuis le commencement de la publication de notre nouveau feuilleton "Les Deux Berciaux."

ÇA ET LA

Le comité judiciaire du Congrès des Etats-Unis vient de se prononcer en faveur du droit de vote à donner aux femmes.

La compagnie de loterie a offert \$1,000,000 par année au gouvernement de l'Etat de la Louisiane pour le renouvellement de sa charte.

Un journal de Québec annonce qu'il y a présentement à l'hôpital du Sacré-Cœur un enfant qui a vingt-quatre orteils et douze doigts!!!

Les trois républiques du centre américain: San-Salvador, Nicaragua et Honduras, se sont formées en état fédéral. Le premier président qui a été tiré au sort, est sorti de Nicaragua, c'est le général Fernando Ramirez.

On dit que le Père Paradis, qui a été débouté de son appel à Rome, va se retirer dans un couvent de Chartreux, en France, soit à la Grande Chartreuse, soit à la succursale de Bosserville, près de Nancy.

On vient de découvrir à High-

gate, près de Chatham, Ont., quelques ossements d'un animal monstre. Les côtes mesurent de quatre pieds et demi à six pieds et demi. On calcule que l'animal devait avoir au moins vingt pieds de hauteur.

La science agricole fait des progrès.

Le fils d'un fermier explique à son camarade d'école comment le blé pousse.

— Ça se fait toujours de la même manière. Quand on sème le blé, en met du fumier dessus. Alors, comme le blé n'aime pas le fumier, qui est d'une odeur désagréable, il s'empresse de sortir de terre et de monter le plus haut qu'il peut pour ne pas le sentir.

Lundi, s'est plaidée en cour d'Appel la motion de M. Fitzpatrick au sujet du bref d'erreur dans la cause de Morin, le condamné à mort.

Le bref d'erreur est rapportable à Québec et la cour d'Appel ne siègera pas en cette dernière ville avant le mois d'octobre. En conséquence, M. Fitzpatrick, substitut du procureur-général pour le district de Québec, demande que les plaidoiries sur le bref d'erreur aient lieu immédiatement devant la cour d'Appel de Montréal.

M. Choquette, avocat de Morin, s'oppose à cette motion. Il dit que la cour d'Appel de Montréal n'a pas juridiction. Si les prétentions de M. Choquette sont maintenues par les juges, l'exécution de Morin qui a été ajournée au 6 juin sera de nouveau ajournée au mois d'octobre.

La Barbe-Bleue du Wisconsin

Une dépêche d'Oshkosh (Wisconsin), annonce qu'un fermier nommé Jean Paul Soquet a été convaincu de meurtre au premier degré dans cette ville, après un procès qui a causé une grande sensation dans toute la région. Soquet est surnommé, paraît-il, la Barbe-Bleue du Wisconsin et accusé de six assassinats, y compris ceux de trois femmes et de ses deux fils. Son premier crime a été de tuer un de ses fils, encore enfant, en le jetant dans les escaliers, du premier étage de sa maison. Peu après, la première femme de Soquet est morte subitement, dans des circonstances suspectes, et l'on a tout lieu de croire qu'il l'a empoisonnée. Un nommé Auguste Mansart, demeurant dans le voisinage, est mort ensuite empoisonné, et Soquet s'est remarié peu après avec la veuve de son voisin. Celle-ci, d'ailleurs, est morte à son tour, presque subitement, moins d'un an après son mariage avec Soquet.

Malgré les soupçons qui pesaient sur lui, Soquet a trouvé encore à se remarier, et sa troisième femme a mystérieusement disparu un jour qu'elle l'a menacé de le dénoncer. Enfin, le fils aîné de Soquet a disparu également d'une façon inexplicable, après avoir déterré, un jour par hasard en labourant, un bras et une main, qui ont été reconnus depuis, par une bague restée à un doigt, comme provenant du corps de la troisième femme de son père.

Soquet n'a été poursuivi cependant que pour un seul de ces assassinats qui lui sont imputés; et ayant été reconnu coupable, comme nous l'avons dit, il sera fatalement condamné à mort quoique la sentence n'ait pas encore été prononcée.

PRIMES

Les montres en or, montres en argent et autres articles offerts en prime aux abonnés de "La Tribune", seront exposées dans quelques jours dans la vitrine de M. E. Lamarche bijoutier. Ces divers effets seuls sont évalués à \$200.00. Ce tirage se fera le 31 octobre prochain.

Tout abonné dont l'abonnement aura été payé pour l'année courante recevra un numéro spécial lui donnant droit au tirage

L'opinion des hommes célèbres sur la religion

Interrogez tous les grands esprits qui ont étudié la société moderne, ils sont unanimes à proclamer la nécessité de la religion et la pratique de la religion.

Napoléon Ier disait "l'homme sans Dieu je l'ai vu depuis 1793; de cet homme-là j'en ai assez." Fontannes, fondateur de l'Université, témoin des désastres que le matérialisme avait laissés après lui, écrivait au préfet de l'Empire: "Toutes les pensées irréligieuses sont des pensées impolitiques et tout attentat contre le christianisme est un attentat contre la société."

Royer Collart, dont le libéralisme n'est pas suspect s'écriait à la tribune: "J'en atteste toute l'histoire de l'humanité, la morale publique ne peut avoir de base solide, de sanction efficace que dans la religion."

Le philosophe Jouffroy ne parlait pas autrement à l'Académie des sciences morales et politiques, en affirmant que "les sociétés sans foi religieuse sont fatalement des sociétés sans mœurs, sans énergie et sans cœur."

Victor Cousin n'hésitait pas à ajouter: "J'ai trop étudié l'histoire pour ne pas reconnaître que les principes religieux sont mille fois plus nécessaires aux nations que tous les codes civils et toutes les institutions politiques"

Victor Hugo lui-même, dans ses jours de clairvoyance, n'a-t-il pas écrit: "Plus l'homme est grand, plus il doit croire. Il ne doit pas mettre toutes ses espérances dans cette vie matérielle: sans cela, l'accablement du malheur s'ajoutant au poids du néant, ce qui n'est que la souffrance, c'est-à-dire la loi de Dieu, devient le désespoir.... Et l'on voit diminuer alors la liberté et la justice, qui sont tout l'homme."

Et c'est bien pour notre temps, pour nos jours, que M. Jules Simon a constaté "qu'une nation qui cesse à la fois d'être illettrée et d'être croyante, n'avance pas; elle recule."

CHAUD ET FROID

Nous lisons dans le *Monde Illustré* sous la signature de M. Benjamin Sulte, la jolie boutade suivante:

Doué d'un esprit original et d'une bonne humeur soutenue. Moïse Gauthier, le scieur de bois, m'a fait passer plus d'un bon quart d'heure par la nouveauté de sa conversation.

Hier, le froid pinçait les joues. Moïse coupait du bois; je l'invitai à entrer près du poêle.

A peine avait-il mis le pied dans la maison, qu'il m'adressa sa demande favorite:

— A quand les élections? Dites-le moi, ça me fera plaisir.

Je n'en sais rien. Ce n'est pas de mes affaires. Moïse! la passion politique vous ruinerà.

— Vous pouvez dire cela à ceux qui ont de l'argent.

— Pas bête!

Après un silence de vingt secondes employé à la réflexion, Moïse eut un sourire, et, redressant la tête, il dit:

Vous me faites penser à mon histoire avec lord Dufferin.

— Conte-moi l'histoire au plus vite!

— Eh donc! un soir, sur la rue King, un homme m'aborde et s'informe si j'ai bon appétit. Drôle de question, n'est-ce pas? Je me retourne et je reconnais le gouverneur.

— Pourquoi bon appétit, lui dis-je?

— Parce que, dans ce cas, je vous emmènerais souper avec moi.

— C'est que je suis bien mal habillé. Songez-y: un scieur de bois!

— Je ne m'adresse pas au scieur de bois, mais au politicien, car je vous connais, maître Moïse.

— Vrai le compliment me flatta. Si j'étais plus instruit, vous entendriez parler de moi. Ce n'est pas que j'ai une grande ouverture d'intelligence, mais pour le génie

de la politique je ne suis pas battu à Ottawa. Lord Dufferin le savait."

Moïse était superbe en parlant ainsi.

— Rendu chez le gouverneur, continua-t-il, je n'étais pas embarrassé du tout.

— Si nous commençons par un verre de riquiqui? demanda le gouverneur.

— Pas de refus, la coutume.

— Le prenez-vous chaud ou froid? Pour ma part, je l'aime mieux chaud.

Moïse changea de ton et me dit:

— Vous comprenez que je me serais bien gardé de voter pour le froid. Je lui dis vivement: Chaud! mon gouverneur, chaud!

— Attendez cinq minutes.

— Là-dessus le gouverneur alluma une petite lampe de forme particulière, plaça au sommet une tasse de fer blanc et vida dans la tasse un demiard d'eau."

La figure de Moïse s'allongea tandis qu'il prononçait ces dernières paroles.

Il y eut un silence.

— Ensuite?

— Ne m'en parlez pas: j'avais fait une sottise. Si j'eusse accepté le verre froid, c'était pris sur le moment. Mais l'eau n'était pas encore chauffée que je m'éveillais!

— C'est un rêve que vous me racontez!

— Hélas! oui, monsieur, un rêve, bien mal fini: l'eau n'était pas encore chaude.

— Que pensez-vous de ce flacon, Moïse? Ressemble-t-il à celui du gouverneur?

— Tout à fait!

— Prenez-vous chaud ou froid?

— Froid! mylord, froid!!

BENJAMIN SULTE.

L'histoire du beurre

Le beurre qui nous est presque indispensable de nos jours, était inconnu des anciens. Hérodote est le premier écrivain qui en fasse mention. Les Spartiates se servaient de beurre mais seulement comme un onguent et Plutarque raconte que la femme de Dioturus reçut un jour la visite d'une dame de Sparte, qu'elle ne put entretenir longtemps parce qu'elle s'était servi de trop de beurre pour sa toilette. Les Grecs apprirent l'existence du beurre des Scythes, et les Germains enseignèrent aux Romains la manière de le faire. Cependant ces derniers ne l'employèrent pour la cuisine que très longtemps après.

L'origine des enseignes de barbiers

Le barbier était autrefois autant chirurgien que barbier et il était souvent appelé à pratiquer une saignée au bras des patients. Pour faire cette opération il leur mettait dans la main une grosse baguette pour soutenir le bras et souvent le sang coulait le long de cette baguette. Quand l'opération était terminée on entortillait la baguette de la lisière de linge blanc dont on s'était servi pour serrer le bras et on exposait le tout à la vue des passants pour servir d'enseigne. Plus tard; au lieu de la véritable baguette, on suspendit une petite colonne peinte de manière à imiter la baguette tachée de sang. Telle est l'origine des enseignes actuelles de nos barbiers, qui ont abandonné depuis longtemps la lancette aux médecins.

Le hoquet

Le Dr Loeb rapporte dans un journal de Vienne, le cas d'un homme âgé de 54 ans qui avait souffert du hoquet pendant cinq jours. Après avoir essayé tous les remèdes ordinaires, il lui vint à l'idée de prendre une cuillerée à table de sucre pulvérisé, de le délayer avec la même quantité de vinaigre blanc et de prendre le tout en une seule dose. Son hoquet s'arrêta immédiatement pendant six heures. Une seconde dose le fit disparaître entièrement. Avis à ceux qui pourraient avoir le hoquet

VISITE PASTORALE

Monseigneur l'Evêque de St-Hyacinthe commencera la visite pastorale de son diocèse le 31 mai courant. Sa Grandeur partira de cette ville le matin de ce jour et sera accompagnée de M. l'Archidiacre Bernard, du Révd M. Dupuy, curé de Farnham, du Révd P. Lecombe, Oblat, et du Révd M. Decelles, assistant-secrétaire.

Table listing the itinerary for the pastoral visit, including dates and locations such as St-Ange Gardien, St-Romuald de Farnham, Ste-Brigide, etc.

alors le forgeron en faisant entendre en même temps un affreux juron, vous portez trop bien." Et tirant un revolver de sa poche, l'ivrogne a fait feu sur le prêtre, avant que celui-ci ait pu se rendre compte de l'intention de son interlocuteur.

WORCESTER.

La convention Medical-franco-canadienne qui a eu lieu mardi dernier, n'a duré qu'une journée. Un quinzaine de médecins avaient répondu à l'appel.

NOUVELLES DU CANADA

ST GUILLAUME.

A la réunion de la chambre des notaires, tenue à Québec, dans le courant de la semaine dernière M. Henry Boucher de cette paroisse a passé avec grande distinction son examen pour l'admission à l'étude de la profession.

M. Boucher est un garçon de talents qui, nous n'en doutons pas, saura se faire un nom et se créer une position enviable dans sa nouvelle carrière.

Qu'il veuille accepter nos bien sincères félicitations. Les cultivateurs éprouvent beaucoup coup de retard dans leurs travaux de semences vu la pluie presque continuelle.

M. Louis Leclerc vient de perdre un magnifique cheval étalon dont il avait fait l'acquisition, moyennant une somme considérable depuis une couple de semaines seulement.

M. Leclerc a les sympathies de ses concitoyens dans ce malheur. Son esprit d'entreprise et son énergie lui permettront de se relever de cette épreuve.

Notre petit village augmente et prospère toujours de plus en plus. MM. Arthur LaPerle et Evariste A. Comiré sont à se construire chacun une magnifique résidence qui contribueront beaucoup à la beauté de notre village.

Le Révd. Père Lynch, supérieur du collège St Joseph, ici est en voie d'orne-menter le parterre en face de l'institution qu'il dirige avec tant d'habileté.

Déjà, il a fait construire une magnifique clôture avec entrée en arche surmontée d'une croix et portant l'enseigne du collège, le tout peinturé de couleurs gaies et vives. Le Révd. Père a aussi fait faire un grand nombre de plantations, et une allée superbe pour conduire de la rue au collège. Il se propose de placer des statues de chaque côté de cette allée.

Lorsque les travaux seront complétés le parterre de notre collège sera un des plus beaux du genre. Les citoyens de St Guillaume sont reconnaissants au Révd. Père du zèle qu'il déploie pour cette institution fondée par leur vénéré Curé.

La lutte électorale n'est pas encore commencée ici, mais déjà les deux partis fourbissent leurs armées et se préparent à la bataille.

FARNHAM.

M. Frank Willett a fait exécuter diverses améliorations à son hôtel, Monteal House, consistant en chambres nouvelles et autres changements que le public voyageur saura apprécier.

Samedi matin, vers huit heures, un incendie a totalement détruit l'hôtel appelé "American House." Les pertes sont de \$10,000, à peu près couvertes par les assurances.

ROBERVAL.

M. Napoléon Gagnon, de St-Prime, a été douloureusement surpris, en trouvant sa femme morte dans son lit, samedi.

Mme Gagnon était âgée de trente ans seulement.

LANORAIE.

On rapporte qu'un jeune homme du nom de Adéland Hervieux, qui avait rapporté environ \$1,200 des Etats-Unis, s'est pendu à Lanoraie. Il était malade et l'on attribue cet acte de dévotion à sa maladie.

ST DENIS.

Nous avons eu dimanche la visite des deux candidats à la représentation de notre comté, MM. O. Dismarais et E. Malette qui avaient pour auxiliaires, celui-ci M. Beauchemin, et celui-là M. St Jacques. Près de 300 personnes de St-Hyacinthe les avaient accompagnés. La discussion qui a eu lieu après la messe a été très intéressante.

été moins paisible. On a remarqué que M. Beauchemin n'a pas pris la parole à St Charles et que M. Malette s'est trouvé seul à défendre la cause conservatrice.

MELBOURNE.

Amable Tremblay, âgé de 65 ans, demeurant avec son neveu, M. C. B. Noël, a été trouvé mort dans une remise, vers cinq heures lundi matin. Le coroner de Sherbrooke Est a été appelé et a tenu une enquête.

MONTREAL.

Une demoiselle Legault, de Valois, venant à la Pointe-Clair, s'en allait chez elle sur le chemin de fer de St-Jean, entre Valois et la Pointe-Clair, lorsque essayant de se garantir contre un convoi fer venant dans un sens, elle fut frappée par un autre venant en sens opposé; l'infortunée eut la tête et les jambes séparées du corps. La défunte était âgée de 89 ans environ. Ce pénible accident est arrivé samedi.

A six heures, lundi matin, l'honorable M. Mercier a servi de parrain à 118 enfants de l'hospice des Sœurs Grises.

ST J. BAPTISTE.

Un brave cultivateur de cette paroisse qui a assisté à toutes les assemblées depuis le commencement de la campagne, nous informe que M. Girard tient fièrement tête à M. Poulin et qu'il lui mettra certainement le mors en bouche en dépit des efforts de M. Gigault.

A l'assemblée de Richelieu, M. Gigault qui voulait absolument parler en faveur de M. Poulin, a été brusquement repoussé par ce dernier qui lui a dit qu'il n'a pas besoin de lui pour se défendre. Les électeurs ne savent que penser de cette comédie et se tiennent sur leurs gardes.

SOREL.

Nous apprenons de bonne source que M. Pierre Guévremont, est définitivement nommé maître du havre à Sorel, en remplacement de feu M. Bellefeuille.

QUEBEC.

M. F. L. B. B. B., bâtonnier du barreau pour le district de Montréal, et M. Jacques Malouin, Conseil de la Reine, de Québec, ont été nommés Commissaires Royaux, pour s'enquérir de l'affaire Whelan.

A la fin d'avril dernier, M. L. Vézina, rentier, demeurant à St-Sauveur, partait pour un long voyage. On dit qu'il s'est embarqué à New York, à bord du paquebot la "Bourgeoisie" pour l'Europe. Pendant la traversée il donna des signes d'hallucinations si étranges que le médecin du bord dut le faire enfermer. Deux jours après il le laissa libre. En se promenant sur le pont avec les autres passagers, il remit au capitaine tout ce qu'il possédait en bijoux et en argent en disant qu'il craignait de tout perdre. La nuit suivante il disparaissait sans laisser de trace.

Le Révd P. Jodoin, O.M.I., est allé jeudi transmettre la pénible nouvelle à sa famille.

BERTHIER.

Le coroner Lafontaine, de Berthierville, est allé lundi dernier tenir une enquête sur le corps de M. Ls Lavallée, cultivateur de de Berthier, qui s'est noyé la veille. Comme il faisait très noir, le cheval fit fausse route et tomba en bas d'un pont qu'il fallait traverser pour se rendre chez lui; M. Lavallée roula dans la rivière avec le cheval et la voiture.

On prétend que M. Lavallée n'a pas dû se noyer immédiatement en tombant à l'eau, car on a entendu ses cris plusieurs fois de loin, et quand on l'eut découvert et sorti de l'eau on s'est aperçu qu'il n'était pas tout à fait mort. Ce n'est que quelques minutes après qu'il rendit le dernier soupir.

ST-PIE.

Hier a eu lieu ici dans l'après-midi une assemblée des électeurs de la paroisse pour entendre les deux candidats à la représentation du comté de Bagot.

Le vapeur Yamaska nous avait emmené le candidat M. J. Pilon. M. R. Lemieux et près de deux cents amis de la cause, de la ville de St-Hyacinthe. Les orateurs se sont surpassés en verve et en éloquence. M. Lemieux l'auxiliaire de M. Pilon a fait un de ces discours irrésistibles qui enthousiasment les masses. Les applaudissements ne lui ont pas fait défaut. D'après les apparences St-Pie, réélira son vieux député.

EN VILLE.

La Pentecôte—Il y avait beaucoup de monde aux offices des deux églises de cette ville. A la cathédrale le sermon a été donné par le Révd M. Pratte du Séminaire, et à la paroisse par le Révd P. Côté, curé.

Nouveau notaire—M. Solyme Carreau a été admis à la pratique du notariat après un sérieux examen. Le nouveau notaire doit se fixer en cette ville.

Excursion—Quelques employés des banques de cette ville ont profité de la fête de la Reine, pour faire une excursion en canot et sauter les rapides du St-Laurent en haut de Montréal.

Nouvel établissement de plombier.—M. H. N. Bernier, plombier et poseur de fournaies, ouvrira le 2 juin, un nouvel établissement au No 50 de la rue St-François, place du marché.

La première communion.—Hier a eu lieu tel qu'annoncé, la première communion des enfants de la ville et de la campagne. Dès sept heures la cathédrale était remplie de parents et de personnes anxieuses d'assister à cette touchante cérémonie. Monseigneur a célébré lui-même la messe et l'instruction a été donnée par le Révd. M. Brunau. Après la messe, les enfants, ainsi qu'uniques adultes, ont reçu le sacrement de confirmation.

Le jour de la première communion est un jour mémorable pour l'enfance. En voyant tous ces jeunes enfants rompre la première fois le pain des forts et recevoir des mains de l'Évêque l'unction mystérieuse qui donne les dons de l'Esprit-Saint, il nous semblait lire sur la figure de ces nouveaux soldats du Christ la substance des beaux vers suivants: "Mère, c'était hier, à cette heure divine... "Où, dans mon cœur d'enfant, mon Jésus descendit; "Vous savez mon bonheur, votre âme le devine; "Votre bonheur, à vous, vos larmes me l'ont dit... "A genoux sur le banc, le front près de mon clerge, "Près du clerge béni qui brûlait dans ma main, "Je pleurais, je priais mon Jésus et la Vierge, "Et je leur demandais le ciel pour lendemain; "Quand ma tête s'incline et mon regard se penche, "Je vois le brassard blanc que vos doigts ont brodé, "Mes glands d'or suspendus à la dentelle blanche "Et je ne priais plus tant que j'ai regardé! "J'ai dix ans, je suis faible, on dit la lutte proche, "Mais vous êtes ma mère et Jésus me défend; "Je veux vivre sans peur et mourir sans reproche; "Mère, en priant pour lui, bénissez votre enfant!"

Parade militaire—Lundi dans l'après-midi, la compagnie militaire du collège, Capt. Gagné, est venue, fanfare en tête, saluer M. le maire Dessaulles, puis s'est rendue sur la place du marché, où, sous le commandement du caporal-instructeur Lapointe, de l'école de St-Jean, elle a exécuté avec beaucoup d'ensemble et de précision plusieurs évolutions militaires. Le lieutenant-Colonel A. Denis et M. O. Dismarais qui assistaient à la revue, ont adressé la parole aux jeunes miliciens et les ont félicités de leur bonne tenue et des progrès remarquables qu'ils avaient faits dans l'art militaire.

Après les exercices, des rafraîchissements ont été servis dans la salle du marché, par MM. le maire Dessaulles, le Lieutenant-Colonel Denis et M. le notaire Guertin, secrétaire de la corporation.

En passant par la résidence de M. Eusèbe Morin, paie-maître du 8ème bataillon, la compagnie fit une autre halte pour saluer cet officier qui leur fit une très aimable réception.

A propos de Bureau de poste.—On se demande pourquoi dans les villes presque exclusivement catholiques, les bureaux de poste ne pourraient pas être partiellement fermés les jours de fêtes religieuses d'obligation, comme les dimanches, afin de permettre aux employés des postes d'assister aux offices du culte catholique. La chose pourrait se faire d'autant plus facilement que les hommes d'affaires catholiques ne font pas de transactions ces jours-là et que deux malles suffiraient amplement à leurs besoins. Nous croyons qu'il serait facile d'obtenir cette faveur en s'adressant à l'honorable Maître-général des Postes. Nous faisons cette suggestion à la recommandation des personnes désireuses de faire observer nos fêtes religieuses à l'égal des dimanches. Réfléchissez-y, puis demandons et l'on recevra.

Précocité.—M. Gédéon Guertin, agriculteur de St-Joseph, en renchassant ses patates hier, a trouvé un tubercule de un pouce de diamètre. Il fait remarquer que la semence avait préalablement subi un certain degré de germination dans une cave.

Achat.—M. J. B. Lefèvre de cette ville, a acheté la maison de M. Chs Gervais, sur la rue St-Simon, pour la somme de \$2,500.

Décampé.—Un jeune Thibodeau, disant venir de Holyoke, qui avait obtenu de l'emploi chez M. J. B. Richer, agent de machines à coudre, puis successivement chez M. Marcoux auquel il avait volé une montre, s'est habilement dérobé aux recherches de la police.

L'épouvante.—Samedi, le cheval de M. Gervais a pris le mors aux dents et en détournant l'angle de la rue St-Antoine, la voiture fut violemment renversée, sans cependant éprouver de dommages considérables. Le harnais fut mis en pièces et le cheval se trouvant libre continua sa course et fut arrêté à quelque distance du lieu de l'accident.

Voiture-glacière.—M. J. M. Archaumont s'est servi pour la première fois, samedi, d'une voiture très originale, confectionnée spécialement pour son commerce de beurre et de crème. Elle contient une glacière à compartiments où sont déposés ces deux produits de la laiterie.

Cette voiture sort des ateliers en renom de M. T. Noël, carrossier de cette ville.

La température.—Depuis deux semaines, temps pluvieux, sombre et froid, qui cause un retard considérable aux travaux des semences. Les cultivateurs désirent ardemment la chaleur et le beau temps.

Le marché.—Temps assez beau samedi. Les cultivateurs n'étaient pas en très grand nombre, sans doute en raison du mauvais état des chemins et des travaux du printemps. Parmi les produits de la ferme on remarquait quelques primeurs en légumes, tels que raves, salade, oignons, etc., etc.

Les transactions commerciales ont été sans beaucoup d'importance en raison de

la fermeture des banques et des bureaux publics qui a eu lieu ce jour-là en l'honneur de la fête de la Reine.

Naissances.

A Woonsocket, R. I., le 18 mai courant, l'épouse du Capt. N. A. Maranda, un fils. —A Montréal, le 20 courant, l'épouse de M. Jos. D. Lacasse, hôtelier, un fils.

Mariages.

A la cathédrale de cette ville, mardi le 27 courant, par le Révd M. Laroque, M. Alfred Denis, de la maison Denis Frères, marchands de grains, à Belle Herminie Reeves. Les nouveaux époux sont partis le même jour pour un tour de noces avec les meilleurs souhaits de leurs amis.

Deces.

En cette ville, le 22 mai, à l'âge de 4 mois et 4 jours, Joseph Jules-Alphonse Emile, enfant de M. B. L. Benoit. A Pawtucket R. I., le 19 courant, à l'âge de 23 ans et six mois, Marceline Patnaud, épouse de J. B. Demers, ci-devant de St-Hyacinthe. —A St-Hugues le 17 courant, à l'âge de 45 ans, Denis Chevré, cultivateur. Il laisse une épouse et un enfant. —A St-J. Baptiste de Rouville, le 14 courant, M. Michel Marcoux, à l'âge de 70 ans et 11 mois.

Le Canada Artistique

Nous avons reçu le Canada Artistique, livraison du mois de mai. Cet exemplaire contient un joli portrait hors texte de Mme Albani, une charmante poésie dédiée à la même par le poète Louis Fréchette, une excellente appréciation d'Ascanio, le dernier opéra de Camille Saint-Saëns, et de la Passion, poème mystique d'Edouard Haran-court par Marcel B. Un résumé de la saison d'opéra, Flûte et Picolo, fantaisie, par Benjamin Sulte, Le baiser de Jésus, poésie par Marie Beaupré, une romance pour piano, Je pense à toi et Quand je l'ai vue, mélodie pour soprano et ténor. M. Louis Fréchette continue son intéressante étude sur l'Art à la maison et une citation de quelques pages empruntées à l'ouvrage de M. Buies Récits de voyage sur les grands lacs. Cette livraison est à lire. Demander un numéro échantillon à A. Filiatreault, Boîte 324, Montréal.

Perdu

Samedi le 3 mai, à partir du rang Caroline en passant par le rang Corbin de St-Damasse, jusqu'à St-Hyacinthe, un sac en cuir, appartenant à MM. Fréchal de Rougemont et contenant plusieurs billets, un cahier, un encrier et divers autres papiers. La personne qui aurait trouvé ce sac est priée d'en donner avis à M. Geo. AUTHIER, L'ange Gardien, Québec ou à ce bureau.

A Vendre.

Un moulin à farine ayant trois paires de moulages neuves avec un smull de première classe. Un moulin à scie avec scie ronde, machine à bardeaux et à clapboards, au parfait état, avec maison, grange et autres bâtiments pour le propriétaire et l'usage du moulin. Cette propriété est située sur la rivière Yamaska, dans la paroisse de St-Hugues. Pour les conditions qui seront très faciles. S'adresser à PIERRE LAMOTHE, St-Hugues.

Billiard à vendre

Un billiard presque neuf 4 1/2 X 9 avec billes etc., à vendre à grand marché. S'adresser au BUREAU DE LA TRIBUNE.

DEMENAGEMENT

Le Dr Emile St-Jacques tient maintenant son bureau au No 76 de la rue Mondor, porte voisine de chez le Dr Trudeau. 16

FELIX HOULE

No 41, Rue St-François, (place du marché) ST-HYACINTE. Informe le public en général qu'il a ouvert un nouveau magasin de Chaussures dans le bloc de M. Langelier, à la place de M. H. Lévi. —CHAUSSURES POUR— Hommes, Femmes et Enfants. n-16-6-0.

Dr E. D. LAFORCE

MEDECIN et CHIRURGIEN, STE-CECILE DE MILTON, QUÉ. A LOUER. Un orgue de salon, presque neuf. S'adresser à ce bureau.

NOTES SPECIALES.

Valises ! Valises ! M. L. A. Guertin vient de recevoir un lot de magnifiques valises dont il entend disposer à des prix indiscutables.

Habillments d'enfants.—Pour Habillments d'Enfants depuis 5 ans, allez chez M. O. David & Cie.

Toujours debout.—M. F. F. Coderre, peintre-décorateur et tapissier, informe le public en général que la grippe ne l'a pas affecté et qu'il est prêt à se charger de n'importe quel ouvrage en sa branche, à des conditions libérales. On pourra s'adresser par lettre ou autrement à sa résidence, No 18 rue St-Simon, où à son atelier No 10 rue William.

1re Communion.—Chez M. O. David & Cie on vient de confectionner 250 habillements pour première communion.

Avertissement. Poêles à gaz.—La compagnie de gaz croit de l'intérêt des particuliers, d'avertir ceux qui ne se sont pas encore munis de leur provision de bois pour l'été, de prendre les renseignements de ceux qui se servent de ces poêles depuis l'année dernière, qu'ils trouveront une grande économie et une grande commodité en se servant de poêles à gaz pour la cuisine.

S'adresser à MM. Mérii Ménard, Geo. Côté, Thos Hébert, B. A. Bonoit et plusieurs autres.

500—500 Habillments pour enfants de 5 à 12 ans, chez M. O. David & Cie. On choisit pour \$2 et \$2.50.

GAZ.—Avis aux intéressés.—Toute personne dont le compte de gaz ou d'électricité sera payé sur présentation aura droit à une déduction de 10 p. c., pourvu toutefois que le gaz lui soit chargé à \$2.50 et que le montant du compte excède \$1.00.

Le Directeur, de la Compagnie d'éclairage au gaz et à l'électricité

Aux fumeurs.—Le cigare Alicia est manufacturé avec le meilleur tabac de la Havane. En vente chez F. D. Renaud.

Connaisseurs.—Les connaisseurs préfèrent le Alicia à tous les autres cigares. En vente chez F. D. Renaud.

Un bon cigare.—Si vous voulez fumer un bon cigare, demandez l'Alicia. En vente chez F. D. Renaud.

Fumez-vous ?—Oui.—Alors, demandez le cigare par excellence, Alicia. En vente chez F. D. Renaud.

Pas d'autres.—Demandez le cigare Alicia, n'en fumez pas d'autres. En vente chez F. D. Renaud.

Grocerie de Famille.

Damien Bouchard, No. 202, Rue Cascades, ST. HYACINTHE.

EPICERIES, PROVISIONS, Vins et Liqueurs.

Beurre, Lard, Graisse, Poisson, Etc,

TOUT est de PREMIERE QUALITE

—ET— VENDU A PRIX MODERES. à 160

Attention, TAPIS, PRELARTS.

Mr. F. A. Brodeur 35, RUE CASCADES

enant de recevoir un grand assortiment de TAPIS et PRELARTS

de toutes sortes et ayant décidé de ne plus s'occuper de ce commerce, vendra ces articles à des

Prix extrêmement bas.

C'est une véritable chance pour ceux qui auraient besoin de

Tapis et de Prelarts.

Que l'on s'empresse d'en profiter et d'aller les voir.



COURSES A ST-HUGUES Le 24 et le 25 Juin Bourses, \$500

Courses au trot à Acton Vale, les 26 et 27 juin. Bourses \$500.

Courses à St-Céaire, le 8 9 Juillet prochain.

Courses du Club de Montenoa, à Belœil, les 1 et 2 juillet, Bourses \$1000.

Guide Commercial

ST-HYACINTHE.

AGENTS D'ASSURANCE :

F. Bartels 103 Cascades
F. X. A. Boisseau 16 St. Denis
G. H. Henshaw 118 Cascades
J. O. Dion 9 St. Denis
J. Nault, Bureau d'enregistrement
J. C. Rouleau 5 Laframboise.

ARTISTES-PHOTOGRAPHES
S. Bourassa 78 Cascades
F. Jarrot 70 Cascades
Messier & Morin 42 St. François

AVOCATS :
Fontaine St-Jacques & Fontaine 13 Girouard
Morison, Desmarais & Richer 28
J. B. Blanchet 32
A. O. T. Beauchemin 24
C. E. Gagnon 9 St. Denis
Lussier & Genéron 11
E. Mallette du Palais

APPAREILS DE CHAUFFAGE :
A. Blondin 118 Cascades
J. Leduc 99
Brodeur & Frère 41 Cascades.

BANQUES :
Banque de St-Hyacinthe 13 Cascades.
Banque Moisson 120
Banque Jacques-Cartier 17 Girouard.

CHAUSSURES (En gros) :
Louis Côté & Frères 5 & 7 St. Antoine
Séguin Lalime & Cie 1, 3, 5, et 7 Cascades
J. A. & M. Côté Rue St-Hyacinthe

CHAUSSURES (Détail) :
L. N. Lussier 124 Cascades
L. A. Guertin 89
Jos. Morin 104 Cascades
F. Houle 41 St-François

CHAPELIERS.
A. Lapalme 90 Cascades.
N. Martel 84 Cascades
X. Marin 64 Cascades

COMMERCANTS DE BOIS :
Léon Palardy 75 St. Antoine
Lambert & Daignault coin Cascades et Concordie
Joseph Dillet 202 Cascades

CHARBON, etc.,
C. Rouleau 5 Laframboise
M. Benoit 17 Laframboise
W. Bousquet 15 Laframboise

DENTISTES :
L. N. Trudeau 78 Mondor.
E. J. L. Ducloux Mondor

FERBLANTIERS, COUVREURS, &c :
J. Leduc 99 Cascades
E. Lajole 88 Cascades
Godfroy Coriveau 141 Cascades.
I. Arpin 56 Concordie
Brodeur & Frère 44 Cascades

FERRONNERIES & PEINTURES :
P. Lapierre et Cie 126 Cascades
C. H. Forté 52 St. Simon
J. H. Morin 65 St. Simon
S. Bourgeois 37 et 41 St. Antoine

GRAINS, FLEURS, Etc ;
C. Rouleau 5 Laframboise
M. Bousquet 70 Mondor
F. St. Jacques 35 St. Antoine
Jos. Brodeur 29 Cascades
Denis Frères 114 Cascades
N. Bernier & cie 10 et 12 Cascades

GROCERIES :
L. G. Lalime, Bourlages
Pagnuelo Frères 111 Cascades.
F. H. Poltras 180 Cascades
N. P. J. ions 70 Cascades
J. Dupont Concordie
S. Bourgeois 38 St. Antoine
D. Duval 58 St. Antoine
V. Marsereau 37 St François
O. Brodeur 41 St. Simon
Raymond Frères N. D. St. Hyacinthe
L. Hébert N. D. St. Hyacinthe
F. A. Brodeur 23 Cascades
D. Bouchard Cascades
A. Bertrand 119 Cascades
Mme R. Messier 157 Cascades
J. H. Renaud 19 Cascades
E. Châtelle, 149 Cascades

HUISSIERS :
J. Chagnon 48 Girouard
H. Marchessault 21 St. Antoine
A. Bissonnet 46 St. Antoine

HARDES FAITES :
M. O. David & cie St Simon
Mathieu Frères 22 Cascades

INSTRUMENTS ARAOIRES :
O. Chailfoux & Fils N. D. St Hyacinthe
G. Bedard 2 St François
M. Bousquet 70 Mondor

LIBRAIRES :
E. H. Richer 67 St Simon
L. A. Choquette & Frère 140 Cascades

MEUBLES :
Jos. Barque 32 et 38 Cascades
B. Massé 21 et 23 Cascades
Sicotte & Norcau 591 Mondor

MAGASIN GENERAL
S. Bourgeois 38 St Antoine
Raymond & Frère N. D. St Hyacinthe
Jos Brodeur 29 37 et 43 Cascades

MARCHANDISES SECHES :
Bergeron & cie 63 St Simon
Brousseau & Bergeron 47 St François
G. Daignault 102 Cascades
Ls. Martin 62 Cascades
N. G. Leduc 100 Cascades
Mme Ls Gagnon 45 Cascades
N. Menard 43 St François
D. Beauvais 44 St François

MAGASINS DE MODES :
Mme F. X. Marin 64 Cascades
Mme Laforterie 57 Cascades
Mme X. Laugelier 136 Cascades
Mme M. Moisson 67 Cascades

MÉDECINS :
Dr Eug St Jacques 13 St. Denis
Dr J. H. L. St Germain 71 Cascades
Drs Turcot & Frère 30 St Hyacinthe
Dr P. Erédiaire-Desjars 74 Mondor
Dr Emile St Jacques 118 Cascades
Dr Mignault coin St Hyacinthe et Girouard
Dr L. A. Beaudry 66 Mondor
Dr Aug Mathieu 3 William
Dr. E. Ostigny 76 Cascades

NOTAIRES :
F. X. A. Boisseau 16 St. Denis
Bernier Morin & Bordua 32 Girouard
H. R. Blanchard 18 St Denis
J. O. Guertin Hôtel-de-Ville
R. Deschênes Hôtel-de-Ville
Jules St Germain 21 Girouard
Taché & Desautels 9 St Denis

ORGUES D'ÉGLISES :
Casavant frères, Girouard près du Séminaire
Eus Brodeur 31 St Anne

ORFÈVRES :
E. Lamarche 116 Cascades
L. Beaudry 36 St François
G. V. Morin 113 Cascades
J. A. Morin 49 St François

PORTES, CHASSIS, Etc :
Paquette & Gauthier 30 William
L. F. Morin 1 St Antoine

PHARMACIENS :
Dr Eug St Jacques 13 St Denis
Dr J. H. L. St Germain 71 Cascades
Dr. E. Ostigny 76 Cascades

PIANOS ET ORGUES DE SALON :
A. Denis 114 Cascades
A. Marcoux 113 Cascades

TABACS, CIGARES, Etc :
Charland & Turcotte 110 Cascades
F. D. Renaud 50 Cascades

VOITURIERS :
Choquette Frères 46 Cascades
J. Laviévre 1 St. Dominique
O. Corrier & William
T. Noël 6 William

A Nos Abonnés

Avis Important

Le bon fonctionnement de l'administration d'un journal requiert impérieusement :

1o Que tout abonnement soit payé d'avance.

2o. Que tout abonné, en nous donnant avis de son changement de résidence, ajoute au nom du lieu qu'il va habiter celui de la place d'où il est parti. Ceci est très important.

Une supposition par exemple ; M. P.....B..... de St Pie, nous informe de lui envoyer son journal à St Rosalie et il ne mentionne pas St Pie, le lieu d'où il est parti. Résultat : comme nous avons peut-être deux ou trois personnes du même nom dans nos livres, il nous faut faire des recherches dans une liste de 5,000 abonnés pour trouver l'ancienne résidence de M. B. à qui il était si facile de nous épargner ce travail, par un seul trait de plume.

3o. Pour refuser ou renvoyer un journal, il faut absolument ne rien devoir pour son abonnement. Sans cela, on continuera à le lui envoyer, et qu'il le retire ou non du bureau de poste, l'abonné est tenu d'après les dernières décisions judiciaires concernant les journaux d'en payer l'abonnement.

4o. Le meilleur moyen de renvoyer un journal est de le confier au maître de poste de sa localité, qui est obligé de le faire au moyen de blancs imprimés qui lui sont fournis par le département des Postes. La plupart des fonctionnaires s'acquittent assez fidèlement d'autres négligent, ces derniers sont instamment priés de se conformer à leurs instructions à cet égard

SCIENTIFIC AMERICAN
ESTABLISHED 1845.
Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price \$3 a year. Four months' trial, \$1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N. Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.
A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price \$2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & CO., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.
TRADE MARKS.
In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & CO., and procure immediate protection. Send for Handbook.
COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address MUNN & CO., Patent Solicitors. GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

A. BLONDIN,

Plombier Sanitaire



POSEUR DE FOURNAISES

A eau chaude et à vapeur

BASSE & HAUTE PRESSION

148, Rue Cascades

SANT-HYACINTHE QUE.

AU BON MARCHÉ.

Marchandises

DE PRINTEMPS

MM. BERGERON & CIE., viennent de recevoir un superbe assortiment de

Marchandises de printemps

Etoffes à Robes

OR QU'IL YA DE PLUS NOUVEAU ET DE PLUS CHOISI.

Marchandises de goût dans toutes les lignes

Toujours au plus bas prix.

Bergeron & Cie.

PLACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE

ALLEZ VOIR Les Nouvelles Marchandises d'Été

—AU MAGASIN DE—
L. MARIER,
62 Rue Cascades.

Notre exposition sera comme par le passé, des plus attrayantes, les couleurs des étoffes sont encore plus jolies que d'habitude, aussi notre assortiment ainsi que tout ce qu'il faut en fait de garnitures, ne laisse rien à désirer, nous avons aussi une spécialité de parasols noirs et de couleurs, dolmans perlés, écharpes en dentelle noire, jerseys noirs et de couleurs, broderies, dentelles de toutes espèces, etc., etc.

Les dames sont cordialement priées de nous faire une visite.

TOUJOURS UN SEUL PRIX.

L. MARIER,
ST-HYACINTHE.

LE MAGASIN DU BON MARCHÉ !

En Gros et en Detail

JOSEPH BRODEUR,

Nos. 29, 33 et 43, Rue Cascades

ST-HYACINTHE,—(PRES DU BUREAU DE POSTE).

FLEUR, GRAINS, SON, GRU, MOULEE, Etc., Etc.	EPICERIES, PROVISIONS, THÉS, SUCRES, MELASSES, GRAISSE. Etc., Etc	MARCHANDISES SECHES, TAPIS EN LAINE, TAPESTRY, COTONS et INDIENNES à la livre Etc., Etc.
--	--	---

Au plus Bas Prix.

DEPARTEMENT DE GROS Nos. 29, 33 & 35, DÉTAIL 43, RUE CASCADES

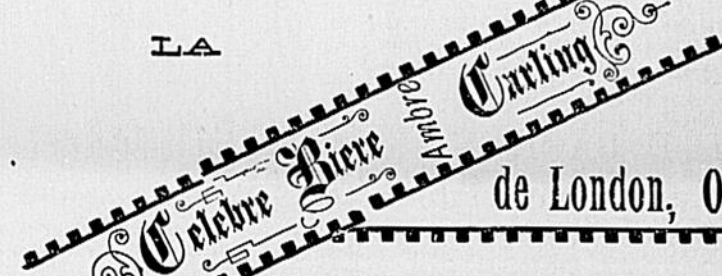
Agent pour la Farine forte à Boulanger.

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les

Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des Etats-Unis.

Boite, B. P 160. **JOSEPH BRODEUR**

DEMANDEZ



L. G. LALIME

Seul agent pour le district de St Hyacinthe, ST-HYACINTHE.

UN ENDIE ! JOSEPH LEDUC

UNE GRANDE QUANTITÉ DE

Marchandises

Endommagées

PAR L'EAU

Toutes ces marchandises seront

Verdues a grands sacrifices,

25 p. 100

AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT

Ce Stock comprend un assortiment complet de

FERRONNERIES,

Outils, Ustensiles de cuisine, Ferblanteries, Contellerie, Pelles, Fourches, Peintures, Fournitures de maison, etc.

Venez en foule et vous serez satisfaits.

J. H. MORIN,
Bâtisse de M. J. Leduc, Place du Marché.

Jacques Fournier
Hussler C. S.
POUR LES DISTRICTS DE BEDFORD ET DE ST-HYACINTHE
MAGENTA, Qué.

JOSEPH LEDUC

FERBLANTIER

Plombier & Couvreur

RUE CASCADES

Vis-à-vis chez MM. Pagnuelo Frères

ST-HYACINTHE

Couvertures en Ferblanc,

Couvertures en Ardoises,

Couvertures en Tôle galvanisée,

Couvertures en Bardeau Métallique.

Seul agent pour le Bardeau Métallique.

OUVRAGE GARANTI

PRIX MODÉRÉS.

W. SANSOUCY,
CHARRETIER,
Equipages Simples et Doubles,
No. 19 Rue St-Joseph,
(Ancienne place de Jacques Turcotte)
ST-HYACINTHE.
Voitures de louage.

COMMERCE

MARCHE DE ST. HYACINTHE

Porc frais, par lb.....	0 08 à 0 10
Lard salé ".....	0 10 à 0 12
Bœuf ".....	0 05 à 10
Lard, par 100 lbs.....	0 00 à 8 00
Bœuf ".....	4 00 à 7 00
Mouton, par quartier.....	0 50 à 1 00
Veau ".....	0 00 à 0 00
Diodes, par couple.....	1 50 à 2 00
Oies ".....	1 00 à 1 50
Poules ".....	0 40 à 0 60
Folets ".....	0 30 à 0 40
Canards ".....	0 50 à 0 75
Pigeons ".....	0 00 à 0 03
Perdrix ".....	0 00 à 0 00
Oufs frais par doz.....	0 10 à 0 12
Beurre en tinette, par lb.....	0 15 à 0 18
Beurre frais ".....	0 18 à 0 20
Saindoux, par lb.....	0 12 à 0 14
Sucre d'érable, par lb.....	0 08 à 0 10
Sirop, par gallon.....	0 80 à 0 00
Miel, par lb.....	0 10 à 0 12
Oignons, par minot.....	0 90 à 1 00
Pois ".....	0 85 à 1 00
Fèves ".....	3 00 à 0 00
Patates ".....	0 50 à 0 60
Choux, pièce.....	0 05 à 0 08
Melons.....	0 00 à 0 00
Tabac, par lb.....	0 10 à 0 15
Céleri, la doz.....	0 15 à 0 20
Foin, par 100 bottes.....	5 00 à 7 00
Paille ".....	2 00 à 2 50
Bols franc et sec, la corde.....	4 00 à 5 00
Pommes, au quart.....	2 50 à 4 00
" quart de minot.....	0 25 à 0 40
Peaux de vache, par livre.....	0 04 à 0 05
" de mouton.....	0 40 à 0 50
" de veaux.....	0 00 à 0 00
Laine brute, par lb.....	0 30 à 0 35
" filée.....	0 65 à 0 75

LA SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Compagnie Centrale Transatlantique, ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette Compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partiront tous les samedis de New-York pour le Havre de la jetée No. 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

Les Billets seront vendus de St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Pour informations ou Billets de passage ou le transport des marchandises.

S'adresser à M. A. CONNELL, No. 10, Rue St. Denis, St. Hyacinthe.

TEINTURERIE

ANGLO - AMERICAINE DE MONTRFAL.

VETEMENTS DE TOUTES SORTES nettoyés, teints et réparés avec soin. ROBES DE DAMES nettoyées ou teintes sans être défilées. PLUMES D'AUTRICHE FRISÉES-- réparées et teintes dans n'importe quelle couleur. EFFETS DE MAISON, tels que Trp.l. de Pianos, Tapis de Table, Rideaux Etc., etc teints dans les couleurs le plus à la mode.

A. DENIS, Agent à St-Hyacinthe

N. B.—Les effets sont envoyés à Montréal aussitôt reçus et livrés sous 8 ou 10 jours

L. E. BACHAND Libraire - Importateur ST-CESAIRE, QUE.

GRAND ASSORTIMENT DE Tapisseries Nouvelles

DANS TOUTES LES PRIX PATRONS ET COULEURS VARIÉS. Livres Classiques, de Littérature, de Piété et pour distribution de prix. Papeterie, Imagerie, Articles de Fantaisie, Objets de Piété, Fourniture de Classe et de Bureaux, Moulures, Cadres, Chromes, etc., etc, etc

Décisions judiciaires concernant les journaux

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.
2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit, sur l'abonnement; autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'elle ait retiré ou non le journal du bureau de poste.
3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement, dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demorerait à des centaines de lieues de cet endroit.
4. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve "prima facie" d'intention de fraude.

CHAUSSURES

JOS. MORIN, No. 104 RUE CASCADES, COIN DE LA RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE.

ASSORTIMENT DE CHAUSSURES, pour Hommes, Femmes et Enfants, dans toutes les lignes.

PRIX TRÈS BAS — Aussi : Assortiment complet de Valises, Sacs de Voyage, etc.

AUX CORDONNIERS ! CUIRS et FOURNITURES à l'usage des Cordonniers, ainsi qu'un choix de FORMES de toutes sortes.

Tout est Neuf et de Première Qualité. — Venez et vous serez bien servis.

Jos. Morin, Marchand de Chaussures à 9 90



U. BEAUNOYER

Peintre, tapissier et décorateur Coin des rues

CONCORDE et WILLIAM ST-HYACINTHE.

SPÉCIALITÉ : Voitures et Ensembles peintes et lettrées.

Meubles peints et vernis à neuf.

Ouvrage de Première Classe.

Les personnes qui ont des voitures ou sleighs à faire peinture ou vernir feront bien de s'adresser à

U. BEAUNOYER.

AFFICHES

A VENDRE A CE BUREAU : (PRIX : 5 CTS.)

- Maison à louer—
- Maison à vendre—
- Magasin à louer—
- Bureau à louer—
- Chambre à louer
- Boutique à louer
- Terrain à vendre
- Terrain à louer—
- Maison de pension—
- Pas de crédit—
- Un seul prix.

Coffres-forts de Kimball



Les meilleurs et les plus beaux dans la Puissance.

A 25 o/o meilleur marché que toute autre manufacture.

CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES.

A. DENIS, Agent pour St-Hyacinthe.

Clément Rouleau

COMMERÇANT DE Grains, Farines, Moulée, Son, GRU, ETC.,

CHARBON, HUILE DE CHARBON (EN GROS)

Aussi : Cotons à Fromage et tous articles nécessaires aux Fromagers.

5 Rue Laframboise ST-HYACINTHE

On paie le plus haut prix pour Grains de toutes sortes.

Dr. Aug. Mathieu,

MEDECIN, No. 3 rue William (Bâtisse C. Ledoux) ST-HYACINTHE. Pratique à la ville et à la campagne.

L'ensilage

Les cultivateurs ont cherché pendant plusieurs années le meilleur moyen de nourrir avec profit un grand nombre de bestiaux. A mesure que la terre a augmenté en valeur les rations de foin données au troupeau sont devenues plus dispendieuses. Ce problème est maintenant résolu. L'ensilage peut être produit à peu de frais, serré sans grandes dépenses et contient de un tiers à une moitié plus de substance nutritive que le foin ordinaire.

La tige du maïs coupée alors que les grains commencent à durcir, est considérée comme très profitable. Un acre de maïs produira vingt tonnes d'ensilage qui valent sept tonnes de foin. On peut ensiler toute espèce d'herbes vertes.

Autrefois on supposait que les silos devaient être bâtis dans la terre, mais l'expérience a démontré qu'on pouvait aussi bien les faire sur la terre et même partie sous la terre et partie en dehors. Un silo doit être fait de manière à être à l'épreuve de l'air et de l'eau. Pour exclure l'air, l'ensilage doit être coupé en morceaux d'environ un quart de pouce de longueur et subir une pression sur le silo d'environ cent livres par pied carré.

La manière la plus économique de bâtir un silo est de faire un quarré dans un coin de la grange avec des madriers emboutetés et retenus par des ceintures en charpente. Doublez ces madriers de feuilles de papier comme celui dont on se sert pour les bâtisses, ayant soin de superposer les bords. Appliquez par dessus le tout une doublure de planches emboutétées. Le fond du silo devra être fait de la même manière, pour empêcher l'air de pénétrer à travers le sol. Quand votre silo est rempli, faites un couvercle qui s'ajuste parfaitement aux quatre pans du silo, mais assez libre pour descendre à mesure que l'ensilage se foule. Mettez sur ce couvercle des pierres ou tous autres objets pesants pour obtenir le degré de pression voulu et votre silo est terminé.

Si vous suivez bien ces directions, vous aurez pour l'hiver une provision de nourriture pour vos animaux aussi nutritive et aussi succulente que la meilleure herbe des prairies.

Recettes

Remède bizarre et très efficace contre la faiblesse de la vue.

Faire griller sur une chauffe-rette du foie de bœuf, inclinez la tête sur cette chauffe-rette, en ayant soin de retenir la fumée au moyen d'un mouchoir. Ces fumigations ont produit un effet inespéré; au bout de cinq jours les douleurs ont été calmées; l'œil malade a rendu une quantité d'eau étonnante.

Remède contre la diphthérie

On conseille le remède suivant comme très excellent pour guérir de la diphthérie:

Pour les enfants, prendre une cueillerée à thé de thérbentine clarifiée le matin et une le soir.

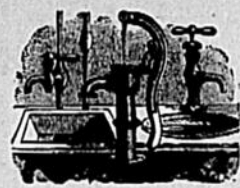
Pour les adultes une cueillerée ordinaire.

Prendre ensuite un verre de lait tiède pour adoucir la sensation de brûlure produite dans la gorge par le liquide.

Ce remède a déjà été employé avec succès sur un enfant de sept ans.

Lorsqu'un pantalon a été porté quelque temps, il prend la forme du genou, et lorsqu'on est debout, il présente une sorte de bouffissure qu'il est facile de faire disparaître en mouillant le drap à l'envers et en passant dessus un fer bien chaud.

Quand la pensée tombe dans un cœur corrompu ou dans une conscience pervertie, elle éblouit au lieu d'éclairer; elle brûle au lieu d'échauffer; elle se vend comme une vile marchandise; elle se livre comme une prostituée et souille le monde de ses abominations.



Brodeur & Frere,

PLOMBIERS, COUVREURS,

No. 44 RUE CASCADES, ST-HYACINTHE, Que.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

A la vapeur et à l'eau chaude.

Sinks, tuyaux à l'eau et à gaz, POMPES, ROBINETS, Etc., Etc.

Spécialité: Couvertures en Fer-blanc, Tôle, Bardeau Métallique, Ardoise et Tôle Galvanisée.

LE TOUT A PRIX MODÉRÉS. SATISFACTION GARANTIE.

Lettres et Numéros EN PORCELAINE

DE TOUTE GRANDEUR

Depuis 1 pouce à 14 pouces.

Les Enseignes et Numéros en lettres méallées sont les plus durables et ne sont pas affectés par le froid ou la chaleur. Pour les prix, s'adresser à l'agence pour St-Hyacinthe au bureau de La Tribune.



IMPRIMERIE

—DE—

LA TRIBUNE

114, Rue CASCADES

Vis-à-vis le Marché.

ON EXECUTE

A CET ÉTABLISSEMENT

IMPRESSIONS

DE TOUTES SORTES

En noir et en couleurs.

- Circulaires,
- Programmes,
- Affiches,
- Mémoires, Rapports,
- Entetes de Compte,
- Livres,
- Pamphlets,
- Lettres funéraires,
- &c., &c., &c.

Une attention spéciale sera donnée aux commandes reçues par la maille.

LA TRIBUNE, journal Hebdomadaire, est publié et imprimé par A. DENIS & CIE, Bureau de publication et imprimerie: 114 Rue Cascades, Cité de St-Hyacinthe.



Le Grand - Tronc.

ALLANT A MONTREAL.

	Passagers.	Passager.	Local.	Express.	Méle.
Acton Vale.....	3 05	9 34	6 30	6 05	3 22
Upton.....	3 25	9 45	6 48	6 23	3 49
St-Liboire.....	3 35	9 55	6 57	6 32	4 03
Britannia Mills.....	10 00	7 02	4 11
St-Rosalie.....	10 07	7 15	4 31
St-Hyacinthe.....	4 05	10 20	7 20	6 55	4 40
St-Madeleine.....	4 48	10 57	7 37	7 12	5 13
St-Hilaire.....	4 48	10 57	7 37	7 12	5 30
Boceil.....	11 00	7 55	7 25	7 00	5 35
St-Lambert.....	5 40	11 40	8 30	8 00	6 30
Montréal.....	6 00	12 01	8 50	8 20	6 35

ALLANT A RICHMOND.

	Méle.	Express.	Passagers.	Local.	Passagers.
Montréal.....	6 55	8 00	3 15	3 30	10 05
St-Lambert.....	7 15	8 20	3 35	3 50	10 40
Belœil.....	8 35	4 09	6 21	11 18
St-Hilaire.....	8 43	5 34	4 13	6 25	11 23
St-Madeleine.....	9 30	4 25	6 38
St-Hyacinthe.....	10 00	9 20	4 40	6 55	11 57
St-Rosalie.....	10 28	4 45	7 00
Britannia Mills.....	10 47	4 58	7 13
St-Liboire.....	10 55	5 03	7 19	12 22
Upton.....	11 08	9 45	5 17	7 28	12 31
Acton Vale.....	11 32	9 57	5 26	7 45	12 48

LE PACIFIC CANADIEN, (South Eastern.)

Les trains laissent St-Hyacinthe comme suit:

8.55 A. M. Train express venant de Sorel, Drummondville et St-Guillemme, arrivant à Montréal à 10.30 A. M., faisant connection à West-Farnham pour Stanbridge, Marierville et les trains de jour pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre.

3.45 P. M. Train Méle venant de Drummondville, Sorel et St-Guillemme, arrivant à Farnham à 6.50 P. M., faisant connection avec les trains pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre. Aussi pour Montréal, St-Jean et Stanridge.

7.00 P. M. Train Express venant de Montréal, faisant à 5.10, connection à Farnham avec les trains venant de Boston, Stanbridge et Marierville, arrivant à Sorel et Drummondville à 10.40 P. M.

10.20 A. M. Train Méle venant de Stanbridge, Waterloo et Newport, faisant connection à Farnham avec les trains de Springfield, Boston et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre, arrivant à Sorel à 1 hr P. M.

T. A. MACKINNON, Surintendant-Général.

BOITES D'ALARME

1. Coin des rues Concorde et St-Antoine;
2. Maison des Pompes, rue Cascades.
3. Ottawa Hotel, coin des rues St-Antoine et St-Simon.
4. Coin des rues Cascades et St-Joseph.
5. Coin des rues William et St-Pascal.
6. Séminaire de St-Hyacinthe.
7. Manufacture de Chaussures de Ls Coté & frère.
8. Dépot du Chemin de fer Grand-Tronc
9. L'Aqueduc de St-Hyacinthe.
12. Coin des rues Bourdages et Notre-Dame.
13. Coin des rues Girouard et Désautniers
14. Coin des rues Girouard et Després.
15. Coin des rues Concorde et St-Louis.

J. RAICHE

Notaire, et Agent Collecteur ACTON VALE, P. Q.

Et agent pour la vente de plusieurs magnifiques propriétés dans St. Théodore Wickam. "Argent à prête, sur hypothèques," i. a. r.

LA COMPAGNIE

D'EAU MINERALE DE ST-HYACINTHE

MANUFACTURIERS DE

SODAS, GINGER ALE, GINGER BIÈRE, CIDRE CHAMPAGNE,

Propriétaires du célèbre

Philudor!

COIN DES RUES

Mondor et Cascades St-Hyacinthe, Que.